

RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200F CFA

www.adiac-congo.com

N° 4651 LUNDI 18 DECEMBRE 2023

PROCESSUS ÉLECTORAL

La Ceni déterminée à organiser les scrutins dans le délai constitutionnel



Le président de la Ceni, Denis Kadima

Les élections générales auront bel et bien lieu le 20 décembre 2023. C'est ce qu'a annoncé le président de la

Centrale électorale dans une récente intervention médiatique. Nonobstant les difficultés rencontrées dans la

conduite du processus électoral, Denis Kadima a confirmé la tenue des scrutins d'ici le 20 décembre. [Page 3](#)

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Poursuite de l'atelier de renforcement des capacités des cadres



Une vue de l'assistance

Lancés depuis le 30 novembre, les travaux de l'atelier de renforcement des capacités des cadres du ministère de l'Aménagement du territoire se poursuivent sans ambages. Les participants ont pu être édifiés sur les principales étapes destinées à l'élaboration du Plan provincial ou local d'aménagement du territoire. [Page 4](#)

PRÉSIDENTIELLE 2023

L'opposition toujours en mode dispersé



Le candidat commun de l'opposition se fait toujours attendre

Il n'y aura pas de candidat commun de l'opposition. Cette dernière se présentera aux urnes, le 20 décembre, en ordre dispersé comme autrefois en 2018. C'est ce que renvoient les signaux actuels au regard du positionnement des uns et des autres. La tendance de se retrouver avec une opposition à trois têtes, Katumbi-Fayulu-Mukwege, se dessine de plus en plus. [Page 3](#)

CHINE-EUROPE

Un sommet pour définir le développement des relations sino-européennes

À en croire le porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères, les dirigeants définiront la feuille de route du développement des relations sino-européennes et insuffleront une nouvelle dynamique à cette relation.

ÉDITORIAL

Cadre de vie

Comme par miracle, les principales avenues de Brazzaville naguère obstruées par des commerces de toutes sortes sont sorties du tumulte. Du premier arrondissement au neuvième, l'opération « Rendons nos villes propres » lancée dans le sillage de la tenue au mois d'octobre dernier du sommet des trois bassins forestiers tropicaux aura eu un effet d'entraînement sur l'assainissement de la capitale. On respire un peu mieux !

Et pourtant, l'effort attendu des autorités municipales pour maintenir le cap reste colossal. Non seulement, en trompe-l'œil, certains commerçants grignotent un peu de place là où ils avaient été déguerpis, mais les ordures provenant de leur activité et des ménages s'accumulent dans les caniveaux rendus inutilisables.

L'autre problème, il faut le reconnaître, est que cette initiative pour l'embellissement de la capitale met les vendeurs dans l'embarras. Ils sont nombreux qui ne savent plus où exposer leurs marchandises. Depuis longtemps, ils ont déserté les marchés publics préférant occuper la rue arguant, entre autres raisons, que dans les espaces dédiés la clientèle se fait rare.

A leur décharge, il faut reconnaître que ces marchés sont encombrés, insalubres, difficiles d'accès et l'on peut dire que les pouvoirs publics ne se sont pas suffisamment investis dans leur viabilisation. Le problème reste donc entier et nécessite que l'on s'en occupe courageusement. L'amélioration du cadre de vie de la collectivité en dépend.

Les Dépêches de Brazzaville

PLAINTES CONTRE DENIS KADIMA

La Cour constitutionnelle déboute Fayulu, Mukwege et Théodore Ngoy

La Haute Cour a rejeté la plainte déposée par certains opposants candidats à la présidentielle du 20 décembre contre le président de la Centrale électorale, Denis Kadima, et le vice-Premier ministre, ministre en charge de l'Intérieur et de la Sécurité, Peter Kazadi, la jugeant non fondée.



La Cour constitutionnelle DR.

A l'issue de son audience du 14 décembre, la Cour constitutionnelle a rejeté la plainte de Théodore Ngoy, Martin Fayulu et Denis Mukwege, contre Denis Kadima et Peter Kazadi pour "abstention coupable" et "irrégularité" du processus électoral.

Ces candidats à la présidentielle reprochaient à la Commission électorale nationale indépendante la mauvaise qualité des cartes d'électeur et la mé-

connaissance du nombre réel des électeurs diversement présentés par cette institution. Le vice-Premier ministre, ministre de l'Intérieur, était quant à lui accusé de violation de la loi sur la sécurité des candidats à l'élection présidentielle. Ils avaient fustigé l'absence de vingt-cinq policiers qui devaient être commis à la sécurisation de chacun des candidats président de la République.

Lucien Dianzenza

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chef de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédaction en chef délégué : Quentin Loubou Durly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa-RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba

Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Ange Pongault
Adjoint à la direction : Kiobi Abira
Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Loubayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialo, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelélé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint : Elvy Bombete
Coordonnateur : Rachyd Badila

Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

PROCESSUS ÉLECTORAL

La Céni confirme la tenue des élections générales le 20 décembre

Dans un communiqué du 14 décembre, la Commission électorale nationale indépendante (Céni) confirme la tenue des élections générales, le 20 décembre. Les électeurs sont appelés à participer massivement à tous les scrutins prévus.

Les bureaux de vote seront ouverts de 6 à 17 heures, heures locales. La Céni exhorte chaque électeur à se rendre à son bureau de vote, situé généralement au site ayant servi à son inscription. Des cartes dont les écrits sont effacés seront acceptées. Dans le souci de promouvoir l'inclusivité du processus électoral et de permettre à tous les Congolais en âge de voter d'exercer leur droit, la Céni a également décidé de faciliter l'opération aux électeurs régulièrement inscrits, à ceux dont les cartes sont devenues illisibles ainsi qu'à ceux



Le président de la Céni, Denis Kadima/DR.

les ayant perdues. Ces derniers, a souligné la Centrale électorale, sont priés de se rendre au site de vote situé à l'emplacement de leur centre d'inscription le jour du scrutin. «Ils seront pris en charge, selon le cas, par le personnel de la Céni», a-t-elle assuré.

Lors d'une réunion avec les parties prenantes au processus électoral, le président de la Céni, Denis Kadima, s'est montré plus qu'optimiste quant à la tenue de ces élections à la date prévue. Il a souligné la détermination de son institution à respecter le délai constitutionnel. «Nous sommes à six jours des scrutins. Nous entendons beaucoup de

choses dans les réseaux sociaux et dans les médias. La vérité est que la Céni ne ménage aucun effort pour tenir les élections à la date prévue, le 20 décembre. Nous encourageons tout le monde à se préparer et à venir participer à cet exercice qui est d'une plus grande importance», a-t-il déclaré.

Notons qu'après avoir manifesté ses inquiétudes relatives au déploiement des kits électoraux dans différents centres de vote, la Centrale électorale a bénéficié d'un apport de la Monusco. La mission onusienne a, en effet, mis à sa disposition des avions afin de l'aider à acheminer son matériel dans tous les sites difficiles d'accès par la voie routière.

Lucien Dianzenza

L'opposition toujours en mode dispersé

Il n'y aura pas de candidat commun de l'opposition qui se présentera aux urnes, le 20 décembre, en ordre dispersé, comme autrefois en 2018. C'est, en tout cas, ce que renvoient les signaux actuels au regard du positionnement des uns et des autres.

À quelques encablures de la fin de la campagne électorale, le fameux candidat commun de l'opposition se fait toujours désirer. Les récents conciliabules de l'Afrique du Sud, où les représentants d'une frange des leaders de l'opposition s'étaient réunis, n'ont pas fait avancer la cause. Quand bien même le Programme commun en vue des élections du 20 décembre fut adopté par les délégués de Denis Mukwege, Moïse Katumbi, Delly Sesanga et Matata Ponyo (à l'exception de celui de Martin Fayulu), l'on est encore loin d'atteindre le bout du tunnel.

Ces opposants n'ont donc pas pu trouver de compromis pour se ranger derrière un seul candidat. Ce fût un mauvais présage qui prédispose l'opposition à un émiettement des voix. Une situation qui favoriserait le président sortant dans un scrutin à un seul tour où tout éparpillement des voix serait fatale pour l'opposition. Les choses s'étaient compliquées par la suite lorsque Moïse Katumbi a pu rallier à sa cause Matata, Kikuni, Diongo et Sessanga, au point d'imposer son leadership dans une plateforme où les jeux sont loin d'être clairs.

En somme, Moïse Katumbi aura joué au

forcing, au grand dam d'autres leaders de l'opposition qui estiment avoir été roulés dans la farine. Certains d'entre eux soupçonnent même le riche homme d'affaires d'avoir marchandé ces ralliements, moyennant des espèces sonnantes et trébuchantes.

Qu'à cela ne tienne. Une chose est sûre, c'est que la démarche amorcée en Afrique du Sud n'aura été qu'une perte de temps et d'énergie pour une opposition qui, visiblement, ne semble pas maîtriser les enjeux.

Outre Katumbi qui se présente comme le challenger principal au président sortant, le tandem Fayulu-Mukwege pourrait jouer les trouble-fêtes en fragilisant l'opposition s'il s'en tient à aller jusqu'au bout de la logique. Ce qui ferait pencher la balance du côté de Félix Tshisekedi.

À quelques jours du scrutin, on risque de se retrouver avec une opposition à trois têtes : Katumbi-Fayulu-Mukwege, le reste des candidats étant considéré comme des menus fretins sans base électorale certaine. Dans une telle configuration électorale, il est clair que le chemin sera balisé afin que Félix Tshisekedi rempile pour un second mandat.

Alain Diasso

Katumbi parle à la population de Lisala

Comme à Kindu, Moïse Katumbi n'a pas eu la tâche facile à Lisala, quatrième étape de son périple équatorial dans sa campagne électorale.

Arrivé dans la capitale de la Mongala le 5 décembre, le candidat n° 3 a de nouveau buté à des pratiques d'intolérance orchestrées, ici encore, par le gouverneur de la province, selon des sources concordantes. «Forces de sécurité déployées, population dispersée et podium démantelé sur ordre du gouverneur César Limbaya», a commenté un confrère sur place qui évoque de «nombreux témoignages» selon lesquels le candidat Moïse Katumbi s'est adressé à la population dans un cadre de fortune qui a drainé toute la foule que l'autorité a voulu disperser par ses manœuvres. C'est à juste titre qu'il a commencé par remercier cette assistance qui n'a pas voulu céder à la provocation, avant de demander une minute de silence en mémoire du maréchal Mobutu. Dans cette ville où naquit le deuxième président du Congo indépendant, Moïse Katumbi a promis de faire du 14 octobre, la date de naissance de Mobutu, une journée de fête nationale en hommage à celui qu'il a appelé «grand homme», «tué deux fois à cause de l'état de sa province d'origine et de sa ville natale, laissées à l'abandon».

Sur ce constat d'un bilan largement vide de la gouvernance de ces cinq dernières années, Moïse Katumbi a remercié encore la foule qui, par ce déplacement massif, a dit «ouvertement au président sortant qu'il n'a initié aucun projet pour Lisala, même pas un WC!» Avant d'ajouter un autre constat et de lancer un nouvel engagement : «Je viens de marcher à vos côtés depuis l'aéroport. J'ai constaté qu'il n'y a ni routes, ni eau, ni électricité. Aucun projet n'a été réalisé. C'est la conséquence d'un pouvoir qui vous a abandonnés pendant cinq ans et a pensé venir ici dans le cadre de la campagne avec de nouvelles promesses chimé-



Moïse Katumbi à Lisala

riques. N'acceptez plus d'être les dindons de la farce».

Pour ce qui est de son programme pour Lisala et toute la Mongala, Katumbi projette de transformer cette ville aujourd'hui assaillie par des ravins de toutes parts. Projection aussi de construction des routes modernes, d'assurer la desserte en eau potable et électricité et de promouvoir l'industrie locale pour générer plusieurs emplois. «Nous allons transformer Lisala. Nous allons y construire des routes modernes. Nous allons construire la route Lisala-Bumba», a-t-il assuré, avant de formuler son engagement pour le social : «Nous allons améliorer les salaires des enseignants et des soldats contraints à un traitement de pauvres alors que les députés gagnent 21 000 dollars».

Une lueur d'espoir a, au terme de cette adresse d'espérance, allumé une étincelle dans les yeux reconfortés de cette foule qui va alors raccompagner Katumbi vers l'aéroport d'où il s'est envolé pour Bumba, après un ultime échange d'exhortation à voter pour lui et à dire au revoir à Félix Tshisekedi.

Martin Engimo

PRÉSIDENTIELLE 2023

Mukwege se recueille au cimetière des victimes de la guerre de six jours à Kisangani

Candidat n°15 à la présidentielle du 20 décembre 2023, le Dr Denis Mukwege, Prix Nobel pour la paix 2018, était le 6 décembre à Kisangani, chef-lieu de la province de Tshopo, dans le cadre de sa tournée électorale.

Denis Mukwege était ainsi dans la ville où il avait été empêché d'y séjourner il y a quelques mois, lorsqu'il voulait animer une conférence pourtant scientifique. Sur le tarmac de l'aéroport, les cadres de l'Alliance des Congolais pour la refondation de la nation (ACRN) regroupant des intellectuels et sympathisants ayant choisi de soutenir sa candidature l'attendaient. Le cortège s'était donc ébranlé, en totale communion, avec la population boyomaise.

Arrivé à la 18^e rue de la commune de Kabondo, le candidat a été contraint par la foule de descendre de la voiture et poursuivre à pied, entouré de la population. La caravane est passée par le marché central, à l'Ackis, au rond-point du Canon, pour chuter à la place de la grande poste. Denis Mukwege a été ovationné par la foule tout au long de ces quatre kilomètres, lui promettant de le porter à la magistrature suprême de la République démocratique du Congo. Une foule immense s'est aggluti-



Denis Mukwege accueilli frénétiquement à Kisangani

née à la place de la grande poste.

Une fois devant la tribune, le candidat a déclaré : « Nous allons commencer le plan de paix en 2024. Et nous devons dire "trop c'est trop". Nous devons nous prendre en charge. C'est possible que Kisangani devienne une ville de transformation agricole ». Au terme de son adresse, le Dr Mukwege a accordé la parole au public qui a exposé les différents défis de la Tsho-

po en général. La jeunesse boyomaise, composée des étudiants et d'autres jeunes, a massivement répondu présente au meeting. Ces jeunes ont scandé : « Maindo, ye-bisa Mukwege abanga eleko te. Toko voté ye na nko pour la garantie de notre avenir » (Pr Maindo, dites à Mukwege de ne pas s'inquiéter, nous allons le voter expressément, pour la garantie de notre avenir). D'autres ont soutenu : « Avec Mukwege comme président

de la République, ça sera l'occasion pour la jeunesse d'avoir un chef de l'Etat universitaire, Prix Nobel de la paix, visionnaire, sérieux et ayant une renommée internationale ».

Hommage aux victimes de la guerre de six jours...

Ensuite, le candidat n°15 s'est rendu au cimetière de la guerre de six jours de triste mémoire. En 2000, les armées rwandaise et ougan-

daise s'étaient affrontées en plein Kisangani, causant de milliers de morts parmi des Congolais. Denis Mukwege est allé s'incliner devant les tombes des victimes de cette guerre atroce de deux troupes étrangères sur le territoire congolais, corroborant du reste sa lutte sur la mise en œuvre des recommandations du rapport Mapping.

Il est le seul candidat à la présidentielle en tournée électorale à Kisangani à se recueillir au cimetière pour saluer la mémoire des victimes de cette guerre, et rappeler l'impact des dégâts matériels et surtout humains de cette bataille injuste à Kisangani qui ne doit pas rester impunie. Le Prix Nobel de la paix 2018 est également parti reconforter les déplacés internes ayant fui la commune de Lubunga et ses environs, à la suite du conflit sanglant entre les tribus Mbole et Lengola, abandonnées par les pouvoirs publics.

Martin Engimo

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Fin de l'atelier de renforcement des capacités des cadres de l'administration

La formation de renforcement des capacités des cadres de l'administration du ministère de l'Aménagement du territoire, organisée au collège Boboto grâce à l'appui du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), a été clôturée par le secrétaire général, Dieudonné Menzu, en présence du team leader du pilier croissance inclusive et développement (CID) au Pnud, Joseph Ezoua.

Le secrétaire général à l'administration de l'Aménagement du territoire a félicité les participants à l'atelier pour l'assiduité et la persévérance dont ils ont fait montre durant dix jours, leur demandant de faire bon usage des notions acquises afin que cela se remarque dans leur rendement quotidien. « Je vous exhorte à ne pas garder ces acquis pour vous seuls mais plutôt de les partager à vos agents pour un bon rendement de notre ministère », a-t-il déclaré.

Quant au team leader du pilier CID au Pnud, il a salué les progrès ré-



Une vue de l'assistance

alisés dans le cadre du processus de la réforme de cette administration dont le dernier en date est l'adoption du projet de loi sur l'aménagement du territoire par le Parlement. En sus, il a salué le

partenariat entre ce ministère et le Pnud, réitérant l'engagement de son institution à la réussite de ce processus.

Joseph Ezoua n'a pas omis de souligner l'importance de l'aménagement

du territoire dans un pays. « L'aménagement du territoire est un domaine plus ou moins transversal. Sans aménagement du territoire, on ne peut pas parler de la préservation de l'en-

vironnement, de la lutte contre les changements climatiques, du développement local, du développement de l'économie du pays, tout est imbriqué. Vous avez un rôle à jouer pour le développement durable », a-t-il dit.

Au nom des participants, la cheffe de division, Fideline Lingatiyo, a remercié les organisateurs pour cette formation de renforcement des capacités et a émis le vœu de la voir s'étendre aux autres agents et aux divisions provinciales de l'aménagement du territoire.

Blandine Lusimana

COP 28

Trente-huit pays rejoignent le défi de l'eau

Trente-huit pays, dont la République démocratique du Congo (RDC), donnent un coup de pouce à l'action climatique, en rejoignant la plus grande initiative mondiale de restauration et de protection de l'eau douce.

Dans le cadre d'une impulsion majeure aux efforts mondiaux visant à atténuer le changement climatique et à s'adapter à ses impacts de plus en plus graves sur les sociétés et les économies, trente-huit pays ont signé, le 10 décembre dernier, le défi de l'eau douce, qui paraît être la plus grande initiative mondiale visant à restaurer les rivières, les lacs et les zones humides dégradées et à protéger les écosystèmes d'eau douce vitaux.

Ces pays d'Afrique, d'Asie, d'Europe, d'Amérique du Nord et d'Amérique du Sud ont été officiellement présentés lors d'un événement de haut niveau réunissant quinze ministres et organisé par la présidence de la COP28. Ils ont rejoint les six pays qui ont lancé l'initiative lors de la conférence des Nations unies sur l'eau 2023, à New York : la Colombie, la RDC, l'Équateur, le Gabon, le Mexique et la Zambie.

Les nouveaux pays signataires sont notamment « le Botswana, le Brésil, le Burkina Faso, le Cambodge, le Canada, le Chili, la République dominicaine, El Salvador, les Fidji, la France, la Finlande, le Gabon, l'Allemagne, l'Irak, le Kenya, le Liberia, le Malawi, le



Mali, la Mauritanie, le Mozambique, le Népal, les Pays-Bas, le Niger, la Norvège, le Pakistan, le Pérou, la République du Congo, le Sénégal, la Slovénie, l'Espagne, le Tadjikistan, la Tanzanie, les EAU, l'Ouganda, le Royaume-Uni, le Tchad et le Zimbabwe», a souligné ce communiqué. Ils contiennent plus de 30

% des ressources renouvelables en eau douce de la planète et abritent près de 1,5 milliard d'habitants. Selon ce communiqué, en effet, le défi de l'eau douce vise à garantir que 300 000 km de rivières dégradées - soit l'équivalent de plus de sept fois le tour de la Terre - et 350 millions d'hectares de zones humides dégradées, soit une

superficie supérieure à celle de l'Inde, soient restaurés d'ici à 2030, et que les écosystèmes intacts soient conservés.

Le document précise que les écosystèmes d'eau douce sains sont essentiels pour atténuer le changement climatique et s'y adapter. «Ils sont considérés comme le fondement d'un avenir ré-

sistant à l'eau. Les tourbières constituent le plus grand réservoir de carbone terrestre au monde, tandis que les sédiments fluviaux déposés au fond de la mer peuvent également séquestrer de grandes quantités de carbone. Des plaines d'inondation connectées et des zones humides saines peuvent réduire l'impact des inondations extrêmes et renforcer la résilience face à des sécheresses de plus en plus fréquentes. Des mangroves florissantes - dont la plupart dépendent du flux de sédiments des rivières pour survivre - aident à protéger les communautés côtières contre les ondes de tempête. Les deltas densément peuplés et riches en agriculture dépendent également du flux d'eau, de nutriments et de sédiments des fleuves pour limiter l'intrusion d'eau salée, rester fertiles et se maintenir au-dessus de la montée des eaux», explique le communiqué. Défendu par la Colombie, la RDC, l'Équateur, le Gabon, le Mexique et la Zambie, le défi de l'eau douce est un résultat officiel de la COP28 dans le domaine de l'eau.

Lucien Dianzenza

OBSÈQUES DE NE MUANDA NSEMI

Le parti BDM conteste le programme

Le parti politique Bundu dia Mayala (BDM) vient de protester contre le programme des obsèques établi par la famille biologique de Zacharie Badiengila dit Ne Muanda Nsemi, la reprochant de ne l'avoir pas consulté.

A l'issue d'une conférence de presse tenue le 11 décembre, à Kinshasa, BDM fait savoir que l'action de la famille biologique de son leader viole le testament politique de ce dernier. «Ce programme foule au pied la dernière volonté de notre leader, qui avait demandé de soutenir la candidature du chef de l'État, Félix Tshisekedi», a indiqué le secrétaire général de cette formation politique, Me Bakuamisa Milungidi.

Ce parti affirme, par ailleurs, que les obsèques de Ne Muanda Nsemi sont prévues du 13 au 23 décembre. Suivant ce programme, il serait

difficile aux cadres et militants de BDM disséminés à travers le pays de voter le 20 décembre car, ils seront en dehors de leurs circonscriptions électorales. «... il constitue un obstacle au respect de la dernière volonté politique du grand maître, qui était de soutenir la réélection de son neveu, son ex-collègue et un programme fixé du 13 au 23 décembre. Le BDM n'a pas été associé à ce programme, nous ne le reconnaissons pas et après l'avoir analysé, nous avons constaté l'absence de M. Félix Tshisekedi, candidat numéro 20 à l'élection présidentielle», a indiqué le secrétaire général de BDM.

«Dans ce programme, il est prévu que tous les membres se retrouvent à Luozi, le 20 décembre. Si nous mobilisons plus de cent mille personnes, cela signifie que ceux de Tshela, de Boma, de Matabi, etc., ne pourront pas voter car, ils seront en dehors de leurs circonscriptions électorales», a-t-il poursuivi. De l'avis de cette formation politique, ce programme constitue aussi un obstacle pour les candidats du BDM qui se retrouveront devant un dilemme, celui de poursuivre la campagne électorale ou se rendre à l'enterrement du grand maître.

Le secrétaire général de BDM

a appelé toutes les parties à respecter la dernière volonté politique de Ne Muanda Nsemi, décédé le 18 octobre dernier à l'âge de 77 ans. «Entre le respect de la dernière volonté politique et ce programme des obsèques établi dans le but de contrecarrer le testament politique du grand maître, le choix est clair; le BDM ne reconnaît pas ce programme et nous prévoyons d'organiser l'enterrement après les élections générales», a-t-il fait savoir.

Le parti de feu Ne Muanda Nsemi a profité de cette occasion pour réaffirmer sa loyauté envers le président Tshisekedi et sa volonté de

porter haut sa candidature jusqu'à la victoire à l'issue des scrutins du 20 décembre. A l'en croire, c'est seulement après cette victoire que Félix Tshisekedi, élu président de la République pour son second mandat, procédera à l'enterrement de feu Ne Muanda Nsemi avec tous les hommages dignes de son rang.

BDM a, par ailleurs, salué le geste du chef de l'État relatif à la libération de ses adeptes emprisonnés sous le règne de son prédécesseur, Joseph Kabila.

Lucien Dianzenza

NATIONALITÉ ZAMBIEENNE DE MOÏSE KATUMBI

Justicia ASBL parle d'un faux débat

A une semaine de la fin officielle de la campagne électorale, des documents non authentifiés attribuent la nationalité zambienne au candidat à l'élection présidentielle, Moïse Katumbi Chapwe. Justicia ASBL affirme suivre de près le déroulement du processus électoral dans le pays, s'inquiétant «des tentatives répétées de certains acteurs politiques et leurs réseaux maffieux qui font des montages à longueur des journées dans l'unique but de désinformer et désorienter les électeurs».

L'objectif poursuivi par l'action que dénonce Justicia ASBL est tout simplement de désinformer et détourner l'attention de la population de la candidature de Moïse Katumbi. « En plus du fait que par sa lettre référencée MHAIS/101/9/10 du 11 juillet 2023, le ministère zambien des Affaires intérieures et sécurité nationale, seule autorité habilitée à apporter des clarifications sur ce genre de questions, a formellement soutenu que Moïse Katumbi Chapwe n'a jamais possédé la nationalité zambienne, ces individus ne désarment pas et essaient même de saisir la Cour constitutionnelle sur une question de nationalité dont l'établissement de la preuve légale reste le certificat de nationalité qui git d'ailleurs au dossier de candidature de M. Moïse Katumbi Chapwe», fait savoir Justicia ASBL. Cette organisation dit avoir

mené des investigations qui lui ont permis d'obtenir des photocopies des passeports congolais avec des visas de plusieurs pays que Moïse Katumbi Chapwe a utilisés de 2009 à 2023. «Il s'agit de OB0004122, émis le 19/05/2009 et qui a expiré le 18/05/2014; du OB0753160, émis le 12/02/2015 et expiré le 11/02/2020, de OP0520615 du 28/02/2019 et qui a expiré le 27/02/2024; de OP0617683 du 21/09/2019 et qui va expirer le 20/09/2024; de OP 0706522 du 04/04/2020 et expirer le 03/04/2025 et de OP1304731 du 27/03/2023, qui va expirer le 26/03/2028», a-t-elle sou-

Focaliser la campagne électorale sur le bilan et les projets de société

Pour Justicia ASBL, en effet, la campagne électorale

devrait plutôt se focaliser sur la présentation du bilan du président sortant ainsi que les programmes de gouvernance pour les candidats en lice. Ce faux débat de passeport ou de nationalité, selon elle, ne résoudrait pas les questions récurrentes de sécurité dans l'Est du pays, du taux de chômage élevé, du manque d'eau et de courant électrique, de l'absence des infrastructures sociales de base, de la faiblesse de l'autorité de l'Etat ou de la lutte contre la fraude, la corruption et les détournements généralisés des fonds publics.

Tout en encourageant l'ensemble des acteurs politiques à préserver les acquis de la paix sur l'ensemble du territoire national, cette organisation les exhorte à éviter le recours aux discours,

faits et gestes pouvant inciter à la haine raciale ou tribale et à des violences aux conséquences incalculables «comme cette perte en vie humaine déplorée lors des échauffourées survenues le samedi 9 décembre 2023 entre les militants de l'UDPS et d'Ensemble pour la République».

Elle a également regretté que le même jour, un jeune homme du nom de Masasa Fluant, âgé de 23 ans et membre d'Ensemble pour la République, a été tué par balle perdue au niveau de Bitabe, à Masina. Justicia ASBL félicite les gouvernements partenaires de la République démocratique du Congo, l'Union européenne et les Etats-Unis d'Amérique qui viennent de renouveler les sanctions prises, il y a peu, contre les acteurs politiques et seigneurs de guerre actifs dans le pays. Ceci démontre,

selon elle, que les institutions internationales restent très attentives au déroulement du processus électoral et à toute forme de violations des droits de l'homme. Elle demande, par ailleurs, à la population congolaise dans son ensemble de porter son attention sur la présentation des programmes d'actions des candidats pour faire le bon choix sur la personne qu'elle supposera être capable de conduire le pays dans une bonne direction. Elle dit être très attentive sur tout ce qui se passe en cette période cruciale du pays et ne manquera pas de désigner les responsabilités, en cas de dérapage, voire de saisir les mécanismes nationaux et internationaux pour obtenir des poursuites sévères contre leurs auteurs.

Lucien Dianzenza

DROITS DE L'HOMME

La FBCP dénonce le non-respect des délais de prononciation des jugements

A moins de deux semaines des élections générales attendues au pays, la Fondation Bill Clinton pour la paix (FBCP) vient de publier son rapport de monitoring dans lequel il dénonce les violations des droits de l'homme enregistrées à travers le pays ainsi que le non-respect, par les magistrats, des délais de prononciation des jugements tel que promis par le premier président de la Cour de cassation.

Lors de son point de presse tenu le 6 décembre dernier à Kinshasa, la FBCP indique que malgré la promesse du premier président de la Cour de cassation du respect du délai de prononciation des verdicts, son office ne fait pas exception dans cette tare. «Il y a beaucoup de dossiers en suspens en son office, qui attendent, au-delà du délai fixé par la loi, le prononcé des jugements», a regretté Emmanuel Adu Cole. Pour s'en convaincre, le président de la FBCP a cité certains cas dont celui de l'ancien ministre provincial de l'intérieur, Dolly Makambo. A l'en croire certaines personnes dans ce dossier, parmi lesquelles le député honoraire Batsuraki Kavusa Semeyi, sont malades et leur état de santé exige des soins appropriés. Emmanuel Adu Cole a demandé au premier président de la Cour de cassation de veiller au travail des magistrats sous ses ordres.



Emmanuel Adu Cole lors du point de presse/Adiac

Des prisons surpeuplées

La FBCP dénonce également le surpeuplement des prisons congolaises et l'insuffisance des moyens pour la prise en charge des détenus. Selon elle, ce surpeuplement, les mauvaises conditions d'hygiène et sanitaires ainsi que le manque des moyens financiers sont à la base des décès enregistrés quotidiennement dans ces prisons. « La prison centrale de Makala, construite avant l'indépendance pour mille cinq cents détenus, en héberge à ce jour près de seize mille, parmi lesquels il n'y a que quelques centaines de condamnés», précise la FBCP.

Parmi les solutions qu'elle évoque, il y a la célérité dans la procédure judiciaire en vue de désengorger ces lieux de détention, ainsi que l'amélioration des conditions de travail du personnel de justice et pénitentiaire. La FBCP épingle aussi l'existence des cachots clandest-

tins dans les services de sécurité, contrairement à la promesse de campagne faite par le chef de l'Etat sortant, Félix-Antoine Tshisekedi, en 2018.

Des multiples violations des droits de l'homme

La FBCP dénonce des arrestations arbitraires des services de sécurité ainsi que des agents de la police appelés communément Bureau 2, en dépit de l'interdiction d'opérer faite par le commandant de la police/ville de Kinshasa, le général Kilimbalimba. Elle regrette aussi que dans ce temps de campagne électorale, certains candidats aient été empêchés de mener leurs activités dans certaines parties du pays. Elle en appelle aux autorités en vue de protéger tous ces candidats aux élections qui doivent jouir de leurs droits.

L.D.

CAF-C1

Mazembe fait jeu égal avec Nouadhibou à Nouakchott

Après sa précieuse victoire (1 but à 0) à Lubumbashi sur Mamelodi Sundowns d'Afrique du Sud au match précédent, le Tout Puissant Mazembe a fait un nul vierge, le 9 décembre à Nouakchott, face à Nouadhibou FC de Mauritanie, en troisième journée du groupe A de la Ligue des champions d'Afrique.

Le club entraîné par le technicien franco-sénégalais Lamine Ndiaye n'a donc pas enchaîné face à Nouadhibou FC qui dispute, pour la première fois, la C1 africaine. « Le nul que nous avons concédé est un résultat équitable au regard de la physionomie du match, même si j'attends encore mieux de mes joueurs », a déclaré l'entraîneur du TP Mazembe en conférence de presse d'après match. Selon Lamine Ndiaye, ses joueurs ont timidement abordé la partie. « Nous ne pouvons que nous contenter de ce résultat au regard de la prestation de mon équipe. Même si je constate qu'on pouvait mieux faire ; malheureusement, nous avons entamé timidement le match. Le changement effectué en seconde période a pu changer le cours du match », a-t-il dit.

Le coach franco-sénégalais a repris depuis un temps le banc de Mazembe qu'il avait dirigé entre 2009 et 2010. Il prévenait en conférence de



Vue du match Nouadhibou FC- Mazembe, à Nouakchott

presse d'avant-match que la partie n'allait pas être un cadeau. « C'est un match très important. Toutes les équipes ont trois points et les points se-

ront très importants. Nous allons jouer une équipe très bien organisée sur terrain. Elle a battu Pyramids qui nous avait dominés lors de la première journée, il y a de la qualité. Nous nous

attendons à un match très difficile... », déclarait-il.

Et de conclure : « Certes, quatre points ne sont pas suffisants. Cependant, nous avons

deux matches à domicile, respectivement contre Nouadhibou et Pyramids FC. C'est que nous devons bien négocier pour mieux se positionner. C'est à nous de proposer plus pour en tirer un bon gain. Nouadhibou est une bonne équipe et ce qu'elle propose est formidable. Nous allons l'accueillir chez nous et nous tenterons de renverser la tendance ». Les Corbeaux du Grand Katanga s'en sortent donc avec le point d'égalité à Nouakchott, avant de recevoir, en 4^e journée le 19 décembre à Lubumbashi, cette formation de Nouadhibou. Dans l'autre match du groupe, le 10 décembre au stade Loftis Versfeld de Pretoria, Mamelodi Sundowns d'Afrique du Sud a été contraint à l'égalité de zéro but partout par Pyramids FC d'Egypte. Dans ce groupe, toutes les équipes comptent chacune quatre points au terme de la troisième journée.

Martin Engimo

VILLE DE KINSHASA

Le contrôle des documents des véhicules suspendu

La décision a été prise le 6 décembre par le ministre provincial en charge du Budget, Plan, Transport et des cours de communication, Mbokoso Amouss Kempay, sur ordre de sa hiérarchie.



Tracasseries dans les rues de Kinshasa.

S'adressant à tous les agents commis au transport dans la ville-province de Kinshasa, le ministre provincial indique que tout contrôle routier est suspendu jusqu'à nouvel ordre. Sur le terrain, les choses ont effectivement changé. Le nombre de policiers de circulation routière a sensiblement diminué dans les carrefours. Seul bémol, les policiers à bord des voitures «Ketchs» et les motards ont continué leurs tracasseries. Le 7 décembre, par exemple, devant l'entrée principale du camp Lufungula, sur Huileries, ils étaient même en train d'enlever les batteries des véhicules pour les empêcher de se déplacer.

Lucien Dianzenza

LINAFOOT/LIGUE 1

Lupopo écrase Don Bosco et conforte son leadership dans le groupe A

Grâce à une dynamique continue, le FC Saint-Eloi Lupopo demeure leader du groupe A du 29^e championnat national de football, alignant successivement neuf victoires.

Le FC Saint-Eloi Lupopo de Lubumbashi est en train de réaliser une saison de tonnerre. Le club bleu et or du Grand Katanga a enregistré sa neuvième victoire d'affilée, le 9 décembre, en battant le CS Don Bosco de Lubumbashi également, par un score sans appel de 4 buts à 1. C'était en 15^e journée du groupe A de la 29^e édition du championnat de la Ligue nationale de football (Linafoot). Mpululu (11^e minute), Horso Mwakwaku (26^e et 54^e minute), Bola Lobota (42^e minute) ont signé les quatre buts des Cheminots du coach malien Mohammed Magassouba. L'unique but des Salésiens a été l'œuvre de Jonathan Mokonza, égalisateur de la tête à la 21^e minute.

Avec ce neuvième succès, Lupopo conforte son leadership dans le groupe A avec 40 points glanés en quinze sorties. Don Bosco est bloqué à 22 points après quatorze rencontres jouées.

Le même jour au stade Frédéric-Kibassa-Maliba de Lu-

bumbashi, l'AS Simba de Kolwezi a dominé la Jeunesse sportive Groupe Bazano par 4 buts à 2. Emmanuel Ntumba (6^e et 63^e minutes), Gusto Mulongo (42^e minute) et Matafidi (87^e minute) ont marqué pour les Kamikazes de Kolwezi. Malolo Ndoma (38^e minute) et Lumingu Djeppy (77^e minute) ont été les buteurs de la Jeunesse sportive Groupe Bazano, battue à domicile à Lubumbashi. Simba est 6^e du groupe A avec 16 points en quinze matches. La Jeunesse sportive Groupe Bazano est 8^e avec 8 points en treize sorties.

Pour sa part, Lubumbashi Sport s'est imposé devant l'US Tshinkunku de Kananaga (qui dispute ses matches à domicile à Lubumbashi) par 2 buts à 0. Titulaire, Kabasele Makanda a ouvert la marque à la 19^e minute. Nyembo Ntumba a inscrit le deuxième but à la 23^e minute sur une frappe au ras-du-sol, signant son onzième but de la saison. Lubumbashi est provisoirement deuxième du

groupe A avec 30 points, devant Mazembe qui en compte 27 au terme de onze sorties. Tshinkunku est 10^e et dernier du groupe avec 6 points après seize rencontres.

Le Daring Club Motema Pembe (DCMP) a triomphé devant l'AC Rangers par 2 buts à 1, lors de la 13^e journée du championnat. Le latéral gauche Mydo Yallet (9^e minute) et Alain Longanyo (32^e minute) ont inscrit les deux buts du succès des Immaculés.

Le but de Molia Lihozasia à la 44^e minute pour les Académiciens de la capitale n'a pas suffi pour renverser la situation. DCMP a un total de 24 points, deuxième derrière le leader du groupe B, l'AS Maniema Union (31 points). L'AS Rangers, pour sa part, se contente de la 9^e place au classement, avec 11 points. L'on a appris que le match entre V.Club et Rangers, programmé pour le 10 décembre, a été reporté à une date ultérieure.

M.E.

COOPÉRATION PARLEMENTAIRE

Le président du Sénat français s'entretient avec son homologue du Congo

À la mi-journée du 13 décembre, Gérard Larcher s'est entretenu avec la deuxième personnalité du Congo, Pierre Ngolo, en visite officielle en France, dans le cadre de la diplomatie et la coopération des institutions parlementaires des deux pays.

L'entretien entre les deux personnalités s'est tenu au siège du Sénat en présence de sénateurs français, de l'ambassadeur du Congo en France, Rodolphe Adada, et d'une forte délégation congolaise. Durant près d'une heure, dans la grande tradition républicaine et dans leur rôle de sages, les deux hommes d'État ont eu un entretien particulièrement dense, a précisé Gérard Larcher, sur les « relations bilatérales mais aussi les récentes évolutions de l'actualité en Afrique ».

À l'issue de cet entretien, Pierre Ngolo et Gérard Larcher ont signé un protocole de coopération parlementaire qui contribuera à enrichir les liens entre les deux assemblées dans les prochaines années, en particulier sur le volet de la décentralisation et des relations de l'État avec les collectivités locales, la partie congolaise en ayant formulé de réelles attentes.

Face à la presse, Gérard Larcher a confié sa satisfaction de voir établir, au fur et à mesure, une

nouvelle forme de coopération avec la République du Congo qui joue un rôle important dans l'ensemble de la sous-région et du continent africain avec un président, Denis Sassou N'Gusso, qui est reconnu comme un sage, a-t-il confié, promettant aussi d'honorer l'invitation à se rendre au Congo comme l'en a prié le président du Sénat congolais.

De son côté, Pierre Ngolo a précisé qu'il a été le premier président du Sénat du Congo à se rendre au Sénat français, le 27 septembre 2018. Un an après, en 2019, à l'occasion du vingtième anniversaire de l'association des Sénats d'Europe, le Sénat du Congo figurait parmi les six Sénats conviés d'Afrique.

À ce jour, il est heureux de constater que la volonté partagée avec son homologue français permet d'asseoir un partenariat solide et de promouvoir la coopération qui s'accomplit progressivement.

Du point de vue du devoir de mémoire, les deux hommes d'État ont tenu à rappeler que le



Pierre Ngolo reçu par son homologue Gérard Larcher/MANADIA

Congo et la France ont une relation importante qui date depuis les moments difficiles de l'histoire de la France où Brazzaville a dû jouer le rôle de capitale de la France libre.

Pour Pierre Ngolo, c'est ce qui fait l'originalité et la force des relations entre les deux pays, expliquant que celles-ci sont

à consolider et à pérenniser. « Aujourd'hui, nous venons de prendre cet engagement des deux Sénats qui vont d'abord interagir afin d'établir une relation dynamique et, dans la foulée, accompagner les gouvernements et les chefs d'État ». En marge de cette rencontre, le président du Sénat et sa dé-

légation, accompagnés de Guillaume Chevrollier, président du groupe d'amitié France-Afrique centrale, Stéphane Demilly, président délégué pour le Congo au sein de ce groupe et de l'ambassadeur Rodolphe Adada, ont assisté, l'après-midi, à la séance publique.

Marie Alfred Ngoma

Des séances pratiques du Sénat congolais auprès des institutions françaises

À la quête de la connaissance du mécanisme de la décentralisation, la délégation de la chambre haute du Parlement du Congo a poursuivi sa mission en France par des séances de travail auprès de la délégation aux collectivités territoriales et à la décentralisation du Sénat français et du Conseil économique, social et environnemental.

Le président du Sénat congolais, Pierre Ngolo, et sa délégation, en présence de l'ambassadeur Rodolphe Adada, ont effectué des séances de travail avec des représentants français en charge des questions concernant les collectivités territoriales et la décentralisation. Le 14 décembre, en appui des travaux pratiques déjà menés par le Sénat en France, la sénatrice d'Ille-et-Vilaine, Françoise Gattel, présidente de la Délégation aux collectivités territoriales et à la décentralisation, personnalité centriste, succédant à Jean-Marie Bockel, a présenté et expliqué comment la structure dont elle est en charge informe le Sénat sur l'état de la décentralisation et sur toute question relative aux collectivités territoriales.

Dans son mot d'accueil, Françoise Gattel a salué la relation partenariale naissante entre le Sénat de la France et celui du Congo. Par la suite, son exposé s'est focalisé sur le programme de travail de sa délégation. L'un des axes est la défense du rôle des élus locaux face à un exécutif qui « n'a pas la culture des collectivités », tout en louant leur rôle de transformation de l'héritage de leur commune en levier d'avenir. Il s'agit de femmes et d'hommes de terrain sans risque d'être hors sol.



L'atelier d'échanges avec le Sénat de France, Paris le 14 décembre 2023/Fredy Mizelet by Flam Image

L'actualité de ce département, c'est le récent traitement de la question de la juste indemnisation des élus, un enjeu démocratique majeur, au cœur de l'engagement citoyen. C'est également la simplification des normes ayant abouti à la signature historique d'une charte d'engagements entre le Sénat et le gouvernement.

Elle a également parlé des contribuables qui ont parfois le sentiment d'un décalage entre les annonces de réforme et leur mise

en œuvre. C'est dans ce sens que le Sénat assure le dernier kilomètre auprès des usagers du service public, qu'il s'agisse de personnes physiques (citoyens français, ressortissants étrangers) ou morales (entreprises, associations) quant à l'accès aux biens et services publics, aux politiques publiques, à l'adaptation des politiques publiques à leurs destinataires et à la gestion des politiques publiques dans un souci d'efficacité.

Un exposé suivi avec attention

par la délégation congolaise et qui a permis au président Pierre Ngolo de faire constater la similitude d'approche des mécanismes administratifs à travers les douze départements au Congo. Comme la veille, lors de son entretien avec Gérard Larcher, il a réitéré sa volonté et formulé le vœu de pouvoir renforcer les capacités par la mise en place d'échanges de bonnes pratiques qui irrigueront les deux Sénats.

En seconde séance de travail de

la journée, la délégation congolaise s'est déportée au Conseil économique, social et environnemental, troisième assemblée constitutive de France. Sur place, Pierre Ngolo a été accueilli et s'est entretenu avec le président de la structure, Thierry Beaudet.

« Nous sommes l'Assemblée du premier mot », a confié son directeur. Dans les textes, le Conseil économique, social et environnemental est présenté comme étant un rouage essentiel à la démocratie en France. Il conseille le gouvernement et le Parlement, participe à l'élaboration et à l'évaluation des politiques dans ses champs de compétences.

Ayant eu, par le passé, des échanges avec Émilienne Raoul, actuelle présidente du Conseil économique, social et environnemental du Congo, Thierry Beaudet veut également travailler dans le sens du renforcement de la coopération entre son institution et le Sénat congolais, avec, à la clé, la mise en place des projets concrets.

La délégation congolaise a terminé sa mission de mi-décembre en France par ces échanges constructifs en appui desquels la concrétisation est assurée, a-t-on appris.

M.A.N.

FINANCES PUBLIQUES

Le budget de l'Etat exercice 2024 arrêté à plus de 2000 milliards FCFA

L'Assemblée nationale et le Sénat ont respectivement adopté, les 14 et 15 décembre à Brazzaville, la loi de finances, exercice 2024, arrêtée en recettes à la somme de 2 605 700 000 000 FCFA et en dépenses à 2 069 651 000 000 FCFA.

Le budget adopté dégage un excédent de 536 049 000 000 FCFA, destiné à financer une partie du déficit de trésorerie d'un montant de 1 174 049 000 000 FCFA. Les modalités de financement étant l'affectation du solde budgétaire de 536 049 000 000 FCFA ainsi que les financements intérieurs et extérieurs estimés à 638 000 000 FCFA.

En effet, l'exercice 2024 consacre le passage du budget de l'Etat des moyens au budget programme à travers un échantillon de six ministères pilotes. Les grandes orientations du budget de l'Etat sont alignées sur les objectifs du Plan national de développement 2022-2026 et du programme soutenu par la Facilité élargie de crédit du Fonds monétaire international (FMI). Les orientations prioritaires visent à rééquilibrer les finances publiques avec un objectif opérationnel de ramener le solde primaire hors pétrole et mines à -8,1% du produit intérieur brut, permettant de générer des marges budgétaires adéquates pour consolider la croissance économique. Ceci en mettant l'accent sur l'investissement productif et la préservation des dépenses

sociales ; la réduction des fragilités liées à la gestion budgétaire, y compris l'endiguement des vulnérabilités liées au portefeuille de la dette publique ; le renforcement des mécanismes de mobilisation des ressources internes, hors pétrole, permettant ainsi la réactivation du compte de stabilisation des recettes pétrolières ; le renforcement de la résilience de l'économie face aux fluctuations conjoncturelles.

Des innovations et une recommandation

Grâce à l'implication de la Commission économie, finances et contrôle de l'exécution du budget de l'Assemblée nationale qui a examiné l'affaire en première lecture, le budget d'investissement a été réaménagé pour intégrer quelques innovations. Il s'agit, entre autres, de la création du Fonds pour l'en-

tretien routier et l'assainissement urbain pour un montant d'environ 28 milliards FCFA ; du fonds d'études des projets pour un montant de dix milliards FCFA, ainsi que de la Société d'exploitation des infrastructures du Congo. Société anonyme avec actionnaire l'Etat congolais, cette structure aura pour charge de pérenniser des infrastructures ayant mobilisé d'énormes sommes d'argent telles que le Grand hôtel de Kintélé, les Tours jumelles de Mpila et Brazza Mall qui sera ouvert au public sous peu. « *Beaucoup d'innovations ont été apportées au budget. 2024 est une année budgétaire de transition. La commission a fini par s'accorder avec le gouvernement pour encadrer les activités de la Société d'exploitation des infrastructures du Congo* », a précisé le président de la Commis-

sion économie et finances de l'Assemblée nationale, Maurice Mavoungou.

Pour la bonne exécution de cette loi de finances, les députés ont recommandé la poursuite des efforts en matière de gestion des finances publiques, notamment la gestion des investissements et de la dette. Le but étant d'augmenter le volume, l'efficacité et la qualité des dépenses de développement et de protection sociale. Ce budget a, en effet, fait des secteurs sociaux une priorité. Il prend en compte la problématique de la décentralisation, prévoit la création d'un sous compte dans les lignes de la Banque des Etats de l'Afrique centrale dédié aux impôts locaux ainsi que la perception directe par les receveurs des collectivités locales des impôts forfaitaires sur les pylônes.

Par exemple, dans le do-

maine de l'éducation, une enveloppe de cinq milliards FCFA sera allouée à l'Université Marien-Ngouabi, et deux milliards pour l'Université Denis-Sassou-N'Guesso de Kintélé. Deux milliards FCFA sont prévus pour le bitumage de la route Ollombo-Abala, dans le département des Plateaux. « *Nous travaillons pour que le budget 2024 soit différent des autres dans ce sens que nous avons pris en compte les préoccupations principales concernant les collectivités locales, l'entretien des routes avec le nouveau fonds que nous avons créé* », a expliqué le ministre en charge du Budget, Ludovic Ngatsé.

Le ministre de l'Economie et des Finances, Jean-Baptiste Ondaye, a, de son côté, rappelé que l'approche du budget-programme axé sur les résultats entre en vigueur dès 2024. « *Ce coup d'essai devra également être un coup de maître afin que la maîtrise de sa pratique par l'ensemble de l'administration publique de notre pays à court terme oriente la gestion de ses finances publiques vers son développement effectif* », a-t-il signifié.

Parfait Wilfried Douniama

« Ce coup d'essai devra également être un coup de maître afin que la maîtrise de sa pratique par l'ensemble de l'administration publique de notre pays à court terme oriente la gestion de ses finances publiques vers son développement effectif »

LE FAIT DU JOUR

RDC : au-delà des rancœurs

Le 20 décembre prochain, les électeurs de République démocratique du Congo-RDC se rendront aux urnes pour renouveler les mandats des élus nationaux et provinciaux, et bien sûr celui du président de la République. Dans pareille circonstance le scrutin majeur, le plus en vue du processus, met en lumière les rivalités entre les candidats à la magistrature suprême.

La campagne électorale ouverte le 19 novembre pour trente jours se poursuit allègrement sur l'ensemble du territoire de RDC, sauf dans les zones de conflit à l'est du pays. Il n'empêche que les citoyens affectés par ce drame interminable espèrent qu'au terme de la course, le vainqueur de l'élection présidentielle mettra tout en œuvre pour ramener la paix et leur rendre la dignité qu'ils réclament en vain de-

puis plusieurs décennies.

Justement le vainqueur ! sur la vingtaine de candidats à la présidentielle, les observateurs regardent en direction de quatre d'entre eux pour tenter de situer les enjeux de cette compétition :

Félix Tshisekedi, le président sortant, sollicite un second mandat pour parachever le travail qu'il a amorcé les cinq dernières années ; Martin Fayulu avertit qu'il ne se fera pas voler sa « victoire » une seconde fois considérant avoir été victime d'une injustice en 2018 ; Moïse Katumbi voudrait capitaliser sur sa réputation d'ancien gouverneur pour espérer remporter le scrutin ; Denis Mukwege dont l'implication en faveur des femmes en tant que médecin a hissé au rang de personnalité publique et médiatique pense disposer de la légiti-

mité nécessaire pour conquérir le fauteuil présidentiel.

Autour de ces quatre « poids lourds » se joue le sort d'un peuple qui, comme partout ailleurs, a soif de prospérité. A travers les images relayées par différentes chaînes de télévision du pays, la mobilisation des foules doit donner le tournis aux concurrents. Il faut pourtant qu'ils retiennent une chose : leurs compatriotes les acclament frénétiquement partout où ils passent, tout comme ils attendent plus que les promesses qu'ils ne cessent d'aligner à chaque prise de parole.

Il n'y a pas que les images des masses mobilisées. Vaste territoire comme il l'est, la RDC a aussi d'énormes problèmes d'infrastructures routières et le tableau de l'espace à reconquérir dans ce cadre est parlant. Embourbé quelque part

dans l'arrière-pensée, un candidat au scrutin présidentiel n'a pas hésité à s'armer d'une pelle pour essayer de se sortir du borbier. Ceci pour dire qu'au-delà de la surenchère du moment entre les compétiteurs, au-delà des rancœurs entre eux, la question de fond reste d'offrir au pays la chance de décoller.

Un peu plus de six décennies après l'accession de la RDC à l'indépendance, le 30 juin 1960, entre les alternances politiques semées d'embûches et le chaos des violences qui jonchent son histoire, ce pays dont on prête des richesses naturelles « scandaleuses » doit privilégier l'unité et la cohésion nationale. Après tout, à la prestigieuse place disputée ne s'assoira qu'un élu. A lui d'œuvrer au bonheur de ses compatriotes dans un environnement apaisé.

Gankama N'Siah

RÉFORMES ÉCONOMIQUES

La BM approuve 80 millions de dollars en faveur du Congo

La Banque mondiale (BM) a approuvé, le 15 décembre, un financement à l'appui des politiques de développement d'un montant de 80 millions de dollars en faveur de la République du Congo.

Le financement accordé vise à soutenir les efforts de réforme entrepris par les autorités pour renforcer la mobilisation des recettes et la gestion des finances publiques, et créer des conditions plus propices à une croissance inclusive et durable.

Selon le communiqué de la représentation nationale de la BM, il s'agit de la deuxième d'une série de trois opérations prévues sur la période 2022-2024 et financées par cette institution financière pour la reconstruction et le développement ainsi que l'Association internationale de développement dans le but de placer l'économie congolaise sur la voie de la reprise, conformément au Plan national de développement 2022-2026 porté par le gouvernement. « Les réformes soutenues par ce financement à l'appui des politiques de développement sont indispensables pour améliorer la situation budgétaire et la gouvernance du pays tout en diversifiant l'économie », souligne Cheick Fantamady Kanté, directeur des opérations de la BM pour la République du Congo, précisant « qu'il s'agit de mesures essentielles pour parvenir à une croissance durable et inclusive, soutenir l'économie du pays et améliorer le bien-être de

tous les citoyens ». Cette opération s'articule autour de deux axes prioritaires. Le premier vise à renforcer la viabilité budgétaire et la gouvernance grâce à la modernisation de l'administration fiscale et douanière, à une réglementation plus rigoureuse du secteur pétrolier, à un contrôle accru des finances publiques et à l'amélioration de l'efficacité du système de passation des marchés publics.

La seconde priorité est de soutenir la diversification économique et l'inclusion en améliorant l'environnement de l'entreprise, la protection sociale pour la population la plus vulnérable, ainsi que l'accès à l'électricité et aux services essentiels comme la santé et l'éducation.

Pour les autorités congolaises, ces efforts sont essentiels pour renforcer la résilience du pays aux chocs futurs et augmenter la marge de manœuvre budgétaire disponible pour financer le développement des infrastructures et le capital humain, notamment les budgets et les dépenses alloués à l'enseignement technique et professionnel, afin de doter les futurs actifs des compétences pratiques nécessaires.

Guy-Gervais Kitina

Banque des Etats de l'Afrique Centrale - Services Centraux
Direction Générale de l'Exploitation
Cellule de Gestion Administrative des Marchés

Sélection régionale ouverte n°151/BEAC/SG-DPMG/SRO/Ser/2023 en vue du contrôle technique de construction de l'immeuble siège de la COBAC à Libreville – République Gabonaise

Dans le cadre de la gestion de son patrimoine, la Banque des Etats de l'Afrique Centrale souhaite recruter un cabinet en vue de la réalisation du contrôle technique de construction de l'immeuble siège de la COBAC à Libreville.

A cet effet, elle invite par le présent avis de sélection, les entreprises qualifiées remplissant les conditions requises, à soumettre une proposition

Le processus se déroulera conformément au Règlement n°01/CEMAC/UMAC/CM/18 portant adoption du Code des marchés de la BEAC, notamment la sélection sur la base de la qualité technique et du coût de la proposition.

Les Prestataires intéressés peuvent obtenir un complément d'information et consulter le dossier de sélection rédigé en français, à l'adresse ci-dessous, entre 9 heures et 12 heures, les jours ouvrés.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE – SERVICES CENTRAUX
Direction Générale de l'Exploitation – CGAM, 14^{ème} étage, porte 1412
☎ : 736 Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé - Cameroun
☎ : (+237) 222 23 40 30 ; (+237) 222 23 40 60 postes 5452, 5431, 5412, 5402 ou 5403
☎ : (+237) 222 23 33 29
@ : cgam.scx@beac.int

La participation à la présente mise en concurrence est conditionnée par le paiement de la somme non remboursable de deux cent mille (200 000) francs CFA. Le paiement devra être effectué par virement bancaire ou en espèces aux guichets de la BEAC, à l'exception du Bureau de Paris.

Les soumissions conformes au règlement particulier de la sélection devront être déposées, sous pli fermé, à l'adresse indiquée ci-après, au plus tard le jeudi 18 janvier 2024 à 12 heures précises.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE – SERVICES CENTRAUX
BUREAU D'ORDRE 15^{ème} étage, porte 15.01
☎ : 736 Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé – Cameroun.

Les propositions reçues après le délai fixé seront rejetées.

Les soumissions seront ouvertes en deux phases. Les plis administratifs et techniques seront ouverts le jeudi 18 janvier 2024 à 13 heures aux Services Centraux de la BEAC à Yaoundé, en présence des représentants des soumissionnaires dûment mandatés par un document écrit signé du dirigeant de l'entreprise, qui souhaitent assister à la séance d'ouverture. Les plis financiers seront ouverts à une date qui sera communiquée ultérieurement pour les propositions jugées conformes. YA

Yaoundé, 3^e NOV. 2023

Le Chef de Département,



TRIBUNE LIBRE

Transition écologique hors énergies fossiles : vers l'impératif climatique ?

Réunies du 30 novembre au 12 décembre 2023 à Dubaï, aux Emirats arabes unis, dans le cadre de la Cop28, les 197 Parties ont fait le bilan de l'objectif de réduction à 1,5 °C du réchauffement planétaire entre 2015 et 2030, en vue d'atteindre la neutralité carbone en 2050 et élaboré des nouvelles stratégies plus justes et équitables, sous le conflit d'intérêt qui oppose les lobbies des pays pollueurs aux pays victimes des pollutions depuis trente ans.

En effet, les émissions de gaz à effet de serre, responsables de 76% des pollutions anthropiques, ont augmenté de 58% entre 1990 et 2021, soit une moyenne annuelle de 56 contre 57 GtCO₂eq en 2022. Cette proportion étant deux fois moins importante que lors de la précédente décennie, les Parties estiment que l'objectif de 1,5 °C par rapport à l'ère préindustrielle sera atteint dès 2030 en :

1) accélérant la sortie des énergies fossiles, moyennant le triplement de la production de l'énergie nucléaire, des énergies renouvelables de 400 GW à 11 000 GW et le doublement de l'efficacité énergétique de 2 à 4% en portant le Fonds vert (2010) à 20,6 Mds \$ d'ici 2030. Ce fonds sera financé à 29,13 % par les Etats-Unis, 24,76% par le Royaume-Uni, 23,79% par l'Allemagne et 22,32% par la France ;

2) adaptant des actions plus robustes et plus rapides pour répondre à la multiplication des aléas climatiques extrêmes. Entre 1970 et 2021, plus de 12 000 catastrophes liées aux conditions météorologiques, climatiques et hydrologiques extrêmes ont entraîné des pertes économiques de 4 300 Mds \$, alors que plus de 3,6 Mds de personnes vivent maintenant dans les zones vulnérables (Agence météorologique des Nations unies (2023)) ;

3) accroissant le soutien financier aux pays en développement et en avançant sur la réorientation des flux financiers du climat vers un Fonds de compensations des pertes et dommages irréversibles liés au dérèglement climatique. Ce fonds qui est accueilli par la Banque mondiale est soumis à la bureaucratie onusienne des prêts à taux préférentiels. Il est doté de 448,8 millions \$ par an de promesses des pays pollueurs-contributeurs dont 32,38% proviennent de l'Union européenne, 22,28% des Emirats arabes unis, 22,28% de l'Allemagne, 16,87% du Royaume-Uni, 3,89% des Etats-Unis et 2,3% du Japon. S'y ajoutent les 360 millions \$ par an promis par les pays pollueurs-contributeurs depuis la Cop27. Ce fonds atteindra les 5 802 Mds \$ d'ici 2030.

Les pertes et préjudices climatiques étant estimés à 4 060 Mds \$ en 2030 et jusqu'à 1 700 Mds \$ en 2050, le fonds est bénéficiaire de 1 782 Mds \$ en 2030. Mais, en y ajoutant, le coût d'adaptation des pays en développement d'environ 300 Mds \$ et le coût d'atténuation de 5 900 Mds \$, le coût total du climat pour ces pays vulnérables non-pollueurs avoisine les 10 260 Mds \$. Soit un déficit de 4 458 Mds \$ qu'aucun pollueur-contributeur ne veut couvrir.

Si les Parties s'accordent maintenant que les pollueurs soient les payeurs des pertes et dommages climatiques irréversibles que leurs activités causent aux victimes, les promesses des réparations volontaires des pollueurs n'engagent que les victimes qui les croient. L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) (2023) qui rapporte sur les progrès accomplis par les contributeurs dans la réalisation de l'objectif des 100 Mds \$ par an de promesses de financement, définis depuis treize ans pour l'atténuation et l'adaptation climatiques, indique que les engagements se sont élevés seulement à 80,4 Mds \$ en 2019 et à 83,3 Mds \$ en 2020, date butoir des pays contributeurs.

Selon l'organisation non gouvernementale One (2023), 343 Mds \$, avoisinant les deux tiers des engagements des financements climatiques recensés par l'OCDE entre 2013 et 2021, « n'ont jamais été déclarés comme décaissés » ou « n'étaient pas ou peu liés au climat ». Ces sommes proviennent des manipulations comptables des engagements des contributeurs, qui continuent à verser des subventions aux énergies fossiles jusqu'à 423 Mds \$ par an (PNUD, 2023). Les promesses non tenues des pollueurs contributeurs alimentent plus la crise climatique qu'elles ne la résolvent.

Ainsi, le conflit d'intérêt entre les pollueurs-contributeurs et les victimes-bénéficiaires du financement climat qui fait des nécessaires COP des chambres d'enregistrements des promesses rarement tenues ne peut être résolu que par l'impératif climatique. Ce dernier nécessite deux actions essentielles : la transformation des prêts des pays pollueurs en dons aux victimes climatiques et la promotion d'une taxe écologique frappant les subventions des états pollueurs aux énergies fossiles et d'une taxe du développement durable, prélevée sur le chiffre d'affaires des sociétés productrices des énergies polluantes.

Emmanuel Okamba,
maître de conférences HDR en sciences de gestio

GOUVERNANCE

Des cadres et agents de l'Etat sensibilisés à la mise en œuvre de l'ITIE

Le comité exécutif de l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE) a organisé, le 14 décembre à Brazzaville, avec l'appui du Projet de réformes intégrées du secteur public (Prisp), un atelier spécial pour sensibiliser les cadres et agents publics au processus de mise de cette initiative.

Des cadres relevant des directions générales des douanes, des impôts, du trésor public, des ministères de l'Economie et des Finances, de l'Economie forestière, des Mines, du Commerce et de celui des Hydrocarbures ont participé à l'atelier. Ils ont été édifiés, en premier, sur le processus de l'ITIE au Congo afin de permettre aux administrations publiques et à la société civile d'avoir la même compréhension du sujet. « Au 31 décembre, le Congo doit présenter son rapport d'activités 2021-2022. Nous avons souhaité vous sensibiliser aujourd'hui afin que nous parlions le même langage lorsqu'il s'agit du processus ITIE. Il est question de comprendre si la norme ITIE a la même compréhension pour nous-mêmes et pour les administrations. Il s'agit surtout de voir si la mise en œuvre des exigences de la norme est bien comprise par tous », a précisé le secrétaire exécutif de l'ITIE, Florent Michel Okoko. Les participants ont été, ensuite, édifiés sur le processus de production des rapports ITIE au titre des années 2021-2022 que le Congo doit fournir d'ici à la fin de ce mois, conformément à la réglementation.

Organisé après celui tenu le 12 décembre dernier à Pointe-Noire au profit des sociétés pétrolières, cet atelier s'inscrit dans la composante 3 du Prisp, relative au renforcement des capacités et la redevabilité. Mise en œuvre au Congo depuis 2004, l'ITIE vise à renforcer la bonne gouvernance des revenus publics issus de l'extraction des ressources pétrolières, gazières, minières et de l'exploitation forestière.

Firmin Oyé

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

La Halc reçoit des plaintes contre des responsables administratifs

Le président de la Haute autorité de lutte contre la corruption (Halc), Emmanuel Ollita Ondongo, a indiqué que cette structure a reçu des plaintes diligentées contre des responsables administratifs. Celles-ci seront transférées aux juridictions compétentes.



Le président de la Halc lisant sa déclaration Adiac

« La Halc a reçu 53 plaintes, toutes diligentées contre des responsables administratifs ; 97 dénonciations recueillies à travers le numéro vert : 1023, mis en service depuis le mois d'août 2022 », a fait savoir le président de la Halc, Emmanuel Ollita Ondongo, à l'occasion de la Journée internationale de lutte contre la corruption commémorée le 9 décembre de chaque année. Pour 2023, cette journée a été célébrée sur le thème « 20 ans de la

convention des Nations unies contre la corruption : unissons le monde contre la corruption ».

Par ailleurs, la Halc a diligenté une trentaine d'enquêtes dans les administrations publiques et privées. « La Halc réunit actuellement les conditions idoines aux fins de procéder aux délibérations et publications des résultats obtenus en cette fin d'année 2023 », selon son président. L'ensemble des dossiers sera transmis aux autorités judiciaires com-

pétentes, notamment pour les faits susceptibles de constituer des infractions de corruption, de concussion, de fraude et d'autres infractions assimilées.

Cette saisine des autorités judiciaires et éventuellement la condamnation des auteurs des infractions de corruption et autres constituent une forte attente de la population, a reconnu le président de la Halc, Emmanuel Ollita Ondongo. Une attente exprimée lors des échanges interactifs réalisés pendant les campagnes de sensibilisation, a-t-il précisé.

Il convient de rappeler qu'en trois ans d'existence, la Halc a parcouru l'ensemble du territoire national pour sensibiliser les cadres et agents des administrations publiques, des structures ciblées de la population active, de la communauté des affaires, de la société civile ainsi que la communauté éducative. Après cette étape de vulgarisation des textes et des missions de la structure, elle devrait passer aux actions concrètes.

Rominique Makaya

DÉVELOPPEMENT

Des échanges autour du projet d'électrification « Ignié 2021-2046 »

Une délégation du cabinet du ministère des Zones économiques spéciales (ZES) et de la diversification économique, conduite par Dieudonné Roch Massoyi Eteka, a eu, le week-end dernier, une séance de travail au siège de la société Tinda Cash SA.



Les deux parties en séance de travail/Adiac

La séance à laquelle ont pris part Ali Litho, chef de cabinet du ministre des ZES, et Daniel Nganga, conseiller au développement à la planification, a permis aux deux parties de passer en revue l'évolution du projet qui, selon leurs appréciations, connaît une progression.

Projet d'électrification hybride et extensible via le solaire et la biomasse, « Ignié 2021-2046 », dans sa mise en œuvre, contribuera annuellement à réaliser des économies de consommation de 50 mille tonnes en équivalent charbon ; à réduire les émissions de gaz à effet de serre de plus de 125 mille tonnes et à valoriser 180 mille tonnes de déchets ménagers.

Il jouera un rôle clé et positif dans la promotion du développement vert à faible émission de carbone et favorisera la pérennité économique, sociale et environnementale de la ZES d'Ignié.

La visite des locaux de la société Tinda cash y compris de ceux qui serviront de transfert d'argent a bouclé ladite séance de travail.

Gloria Imelda Lossele

ZONE CÉMAC

La croissance économique stagne

Le taux de croissance du Produit intérieur brut (PIB) dans la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac) en 2023 connaît une nette régression à 2,2 %, contre 2,8% en 2022. Au plan sous-régional, d'après la Banque des Etats de l'Afrique centrale (BEAC), cette baisse est principalement due au recul plus important de l'activité pétrolière, soit -2,7% en 2023, contre -0,7% en 2022.

L'évaluation de la situation économique dans la sous-région a été faite par le Comité de politique monétaire (CPM) de la Banque centrale, lors de sa quatrième réunion virtuelle ordinaire, la dernière de l'année, tenue le 12 décembre. La rencontre a été une occasion pour le CPM d'examiner l'évolution récente de la conjoncture économique et les perspectives macroéconomiques, tant au niveau international que sous-régional.

Selon le gouverneur de la BEAC, Abbas Mahamat Tolli, l'année 2023 a été éprouvante pour l'économie mondiale en raison du choc inflationniste consécutif au conflit russo-ukrainien qui a entraîné le ralentissement de la demande et le durcissement des conditions financières mondiales. Une conjoncture qui, d'après lui, a eu une incidence sur le cadre macroéconomique de la Cémac. « Au niveau sous-régional, cela s'est remarqué selon nos prévisions par une croissance économique qui baisserait de 2,8 % en 2022 à 2,2 % en 2023 du fait essentiellement du repli de l'activité pétrolière; une inflation toujours persistante à 5,6 % en 2023 comme en 2022, succinctement au relèvement du prix du carburant dans cer-



Abbas Mahamat Tolli président la réunion par visioconférence/Adiac

tains pays de la sous-région; un excédent du solde budgétaire qui diminuerait de 2,4 % du PIB en 2022 à 1,7 % du PIB en 2023; un déficit du compte courant qui représente 13,2 % du PIB en 2023 contre un excédent de 5,9 % du PIB en 2022 », a expliqué le gouverneur. La masse monétaire, quant à elle, connaît une augmentation de 9,2 % contre 13,5 % en 2020 et enfin une baisse des réserves de change de 4,95 mois d'importations des biens et services en 2022 à 4,12 en 2023, a poursuivi le gouverneur. S'agissant du taux de couverture extérieure de la monnaie, le CPM a indiqué qu'il reviendrait à 71 % contre

73 % l'année dernière. Au regard de ces évolutions, les communautés politiques monétaires ont décidé de maintenir inchangé l'ensemble des objectifs de politique monétaire, à savoir le taux d'intérêt des appels d'offres à 5 %, le taux de la facilité de prêt marginal à 6,15 %, celui du taux de la facilité de dépôt à 0 %, et les coefficients de réserves obligatoires restent également inchangés à 7 % sur les exigibilités à vue et 4,5 % sur les exigibilités à terme.

Durant cette rencontre, le CPM a également analysé la stratégie actuelle de gestion de la liquidité dans la Cémac. Il a, à cet effet, autorisé la BEAC à émettre des bons sur des maturités comprises entre quatorze et vingt-huit jours afin d'accélérer la résorption de l'excès de liquidité bancaire sur le très court terme et mieux monitorer son évolution.

Enfin, la situation communautaire est tributaire du contexte international. Au plan international, l'activité économique mondiale devrait ralentir en raison des contre-performances du secteur manufacturier dans les économies avancées, de la faiblesse du secteur immobilier en Chine et du durcissement des conditions monétaires dans la plupart des économies avancées et émergentes.

G.I.L



MINISTERE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE ET DE L'INTEGRATION REGIONALE
PROJET D'APPUI AUX ACTIVITES ECONOMIQUES INCLUSIVES ET RESILIENTES AU CHANGEMENT CLIMATIQUE
ProClimat Congo
UNITE DE GESTION DU PROJET



Financement : Banque Internationale de Reconstruction pour le Développement (BIRD - 9493-CG et Partenariat Mondial pour les Paysages Durables et Résilients (PROGREEN - C0684-CG))

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT DU SPECIALISTE EN SUIVI EVALUATION
(Publication du 18 décembre 2023)

1. Contexte

Le Gouvernement du Congo a obtenu de la Banque Internationale de Reconstruction et de Développement (BIRD) un Prêt d'un montant de 70 millions USD et un Don d'un montant de 12 millions USD avec le Partenariat Mondial pour les Paysages Durables et Résilients (PROGREEN), soit un total de 82 millions USD, pour la mise en œuvre du Projet d'appui aux activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique (ProClimat Congo - P177786). La durée du Projet est de cinq (5) ans. Une partie de ces fonds serviront à effectuer les paiements des services d'un (e) Responsable en suivi évaluation.

2. Les services au titre de ce contrat sont essentiellement

Le Responsable S&E (RSE) du Projet ProClimat est responsable de toutes les activités du Projet relatives au S&E. Il est placé sous l'autorité directe du Coordonnateur du Projet à qui il rend compte de ses activités. Il travaille en étroite collaboration avec tous les autres membres de l'équipe du Projet (UGP et BSP) ainsi que l'ensemble des partenaires de mise en œuvre et les administrations publiques impliquées.

3. Le Ministère du Plan de la Statistique et de l'Intégration Régionale (MPSIR) à travers l'Unité de Gestion du Projet d'appui aux activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique (ProClimat Congo), invite les candidats intéressés, éligibles et qualifiés, à présenter leur candidature en vue de la fourniture des services de ce poste.

4. Les dossiers de candidature doivent être constitués comme suit :

- Une lettre de motivation ;
- Un Curriculum vitae (CV) actualisé et indiquant clairement les informations sur les expériences et les compétences en rapport avec la mission (mentionnant les qualifications et expériences pertinentes pour la mission, description des tâches réalisées dans des missions similaires) ;
- Des copies certifiées conformes à l'original des diplômes et certificats ;
- Une copie des contrats ou des attestations de bonne fin pour les prestations antérieures ;
- Les références des anciens employeurs.

NB : seules les missions approuvées (attestées) seront prises en compte dans l'évaluation.

5. Profil du poste

Le/la Responsable en suivi évaluation devra présenter le profil suivant :

- avoir au moins un diplôme universitaire (BAC+5) en management des projets, administration publique, statistique, ingénierie, sciences sociales, gestion ou équivalent ;
- avoir une expérience professionnelle d'au moins 5 ans en domaine de suivi et évaluation et de planification ;
- avoir des aptitudes de travail en équipe, dans un milieu multiculturel et sous pression ;
- maîtriser l'outil informatique (Word, Excel, Powerpoint, Internet...);
- connaître le monde rural congolais ;
- avoir une parfaite maîtrise du français et bonnes compétences en communication écrite et orale ;
- avoir une bonne connaissance d'outils de conception ou de collectes des données (ODK collect, Kobotoolbox et autres) ou de cartographie (QGIS, ArcGIS, etc.);

-avoir une connaissance des logiciels de traitement des données serait un atout.

Les candidatures féminines sont encouragées.

NB : Tous les candidats fonctionnaires doivent noter que dans l'éventualité qu'ils sont retenus, ils ne pourront être recrutés qu'à condition qu'ils puissent prouver et/ ou justifier qu'ils sont soit détachés ou mis en disponibilité par la fonction publique, et s'engagent individuellement dans le cadre de contrats de consultants individuels. Sauf dans le cadre des exceptions prévus par la loi, les candidats ayant déjà été admis à faire valoir leurs droits à la retraite au moment de postuler ne seront pas retenus, conformément à la loi. Ceci vaudra aussi pour les candidats atteignant l'âge de la retraite, soit au moment du recrutement, et/ou avant la fin de la première année du contrat.

6. Durée de la mission

La durée de la mission est de douze (12) mois, renouvelable dans les limites de la durée du projet après évaluation annuelle des performances. Le poste est basé à Brazzaville avec des déplacements fréquents dans les zones d'intervention du projet.

7. Processus de sélection

La sélection du Candidat se fera en accord avec les procédures définies dans le règlement de passation des marchés pour les emprunteurs sollicitant le financement des projets de la Banque mondiale.

Les Candidats seront recrutés sur la base de leurs qualifications académiques, de leurs expériences professionnelles pertinentes et de leurs capacités à réaliser la mission. Le recrutement sera effectué en 2 phases :

- Une phase de présélection des candidats par l'établissement d'une liste restreinte des candidats les plus qualifiés pour la mission au regard de l'analyse des dossiers reçus ;
- Une phase de sélection par un interview de chacun des candidats présélectionnés sur la liste restreinte. Afin de retenir le candidat correspondant le mieux au profil attendu du poste en objet.

Les candidats intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations et prendre connaissance des Termes de Référence (TDRs) du poste à travers l'adresse e-mail suivante : candidatures.proclimat@gmail.com ou à l'adresse mentionnée ci-dessous, aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : du lundi au vendredi de 9h00 à 16h00.

Projet d'appui aux activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique (ProClimat), dans l'enceinte du Projet Agroforesterie Nord Congo (PANC), à Brazzaville, Camp Clairon, Case A2, Avenue Maréchal LYAUT, Centre-Ville, Brazzaville, République du Congo.

8. Dépôt des candidatures

Les dossiers de candidatures devront être envoyés à l'adresse e-mail suivante : candidatures.proclimat@gmail.com au plus tard le 05 janvier 2024 à 14 heures 00. Veuillez préciser en objet le titre du poste et le nom du candidat. Les dossiers remis en retard ne seront pas acceptés.

Fait à Brazzaville, le 14 décembre 2023

Le Coordonnateur
Mexans Sosthène MAYOUKOU

FOIRE DU LIVRE DE BRAZZAVILLE

La première édition a vécu

Sous la tutelle du ministère de l'Industrie culturelle, touristique, artistique et des Loisirs, Brazzaville a accueilli, du 12 au 15 décembre, la première édition de la Foire du livre (Folib) consacrée à la célébration des métiers du livre.

Organisée dans le cadre de la commémoration des 70 ans de la naissance de la littérature congolaise avec comme pionnier l'écrivain Jean Malonga, la première édition de la Folib est une marque de reconnaissance vis-à-vis des professionnels de la chaîne du livre, résolument engagés pour donner une vie à ce secteur d'activité.

« Nous célébrons ces différents métiers et la place qu'ils occupent aussi bien dans nos vies que dans le développement culturel de notre pays », a indiqué la ministre l'Industrie culturelle, touristique, artistique et des Loisirs, Lydie Pongault, à l'ouverture de la foire du livre.

En effet, fortes de la densité et de la production littéraire, ces retrouvailles de portée historique et culturelle rendent un hommage particulier aux producteurs des œuvres de l'esprit qui contribuent à porter haut le flambeau de la littérature congolaise au-delà des frontières.



La photo de famille des officiels à l'ouverture de la foire du livre./DR

Regroupant plusieurs auteurs dont de grands noms de la diaspora, la Folib vise à promouvoir dans toutes ces formes le livre comme instrument de partage et d'actualisation des savoirs, et pivot de l'économie dans son ensemble.

« Promouvoir le livre signifie aussi lutter contre la pau-

reté, dans le cadre d'une bataille stratégique d'intérêt général qui ne concerne pas seulement les spécialistes, mais tous ceux qui travaillent à la construction d'un monde plus ouvert et plus solidaire », a pour sa part rappelé le directeur de la Folib, le Pr Beliarmin Etienne Iloki.

Ainsi, au regard de la place du livre jugée encore faible en République du Congo, en dépit de la visibilité qu'offrent les écrivains au niveau international, la première édition de cette rencontre littéraire se considère comme un point de départ d'actions ambitieuses à mener en vue du développement de ce secteur.

Rythmée par des échanges autour de panels portant sur l'actualité littéraire, l'imaginaire et la création, l'avenir et les actions politiques à développer pour une meilleure promotion du livre au Congo, la Folib est aussi un grand rendez-vous du commerce du livre dans les stands installés sur les lieux parmi lesquels figure en bonne place la Librairie Les Manguiers représentée par sa responsable, Emilie Eyala.

A travers cette première édition, les organisateurs se fixent plusieurs objectifs. Il s'agit, entre autres, de convaincre les décideurs du potentiel économique des industries culturelles afin de les intégrer aux stratégies de développement ; de renforcer le rôle du secteur privé ; de réduire la dépendance vis-à-vis de l'extérieur en matière de production des biens culturels et de promouvoir l'organisation et la protection des créateurs.

Guy-Gervais Kitina

PRIX DES CINQ CONTINENTS DE LA FRANCOPHONIE 2024

Les 10 romans finalistes

Réunis le 7 décembre dernier en visioconférence, les représentants des six comités de lecture du Prix des cinq continents de la Francophonie ont procédé à la sélection de dix ouvrages sur les 226 reçus lors de cette édition.

Selon les comités, « cette riche moisson témoigne des potentiels pluriels de la langue française, capable de traduire avec vitalité les vibrations des sociétés anciennes et actuelles ». Les comités, dont Culture Elongo représenté par Omer Massoumou, ont salué « la maîtrise des auteurs et autrices à subtilement tisser des cultures entre elles ».

Après échanges et discussions, dix œuvres ont été sélectionnées :

La musique dérégulée du monde de Karim Akouche (Canada - Québec), éditions Druide (Canada-Québec)

Ainsi pleurent nos hommes de Dominique Celis (Belgique - Rwanda), éditions Philippe Rey (France)

Ce que je sais de toi d'Eric Chacour (Canada-Québec - Egypte), éditions Alto (Canada-Québec)

La prophétie de Dali de Balla Fofana (France - Mali), éditions Grasset et Fasquelle (France)

Rives d'où je vous veille de Jean Baptiste Lanne (France), éditions Présence africaine (France)

Evocation d'un mémorial à Venise de Khalid Lyamlayh (Maroc), éditions Présence africaine (France)

Peine des Faunes de Annie Lulu (Congo - Roumanie), éditions Julliard (France)

Chocolaté de Samy Manga (Cameroun), éditions Eco-société (Canada-Québec)

Une somme humaine de Makenzy Orcel (Haïti), éditions Rivages (France)

Les marins ne savent pas nager de Dominique Scali (Canada-Québec), éditions La Peuplade (Canada-Québec)

Le jury du Prix des cinq continents désignera le lauréat en février 2024 tandis



que la remise du Prix se fera durant le mois de mars, en marge de la Journée internationale de la Francophonie. L'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) assurera ensuite sa promotion sur la scène littéraire internationale durant une année entière.

Les six comités de lecture : l'Association Passa Porta (Belgique), l'Association



Culture Elongo (République du Congo), le Camp littéraire Félix (Québec), l'Association des écrivains du Sénégal, l'Association du Prix du jeune écrivain de langue française (France) et le comité de lecture du Vietnam.

L'OIF compte 88 États et gouvernements : 54 membres, 7 membres associés et 27 observateurs.

www.francophonie.org

Julia Ndeko

COOPÉRATION CULTURELLE CONGO-RUSSIE

Le diplomate russe

Gueorguy Tchepic fait ses adieux à Lydie Pongault

Après de nombreux projets menés à bien dans le but de dynamiser la coopération culturelle entre le Congo et la Russie, le diplomate russe Gueorguy Tchepic est venu faire ses adieux le 13 décembre à la ministre de l'Industrie culturelle, touristique, artistique et des Loisirs, Marie-France Lydie Hélène Pongault. Avant son départ du Congo, le diplomate russe a rappelé le succès de la semaine culturelle de la Russie au Congo et a tenu à assurer que des pages meilleures de l'histoire culturelle entre les deux pays s'écriront en lettre d'or et que son successeur fera feu de tout bois pour réaliser les projets en cours d'exécution dans le domaine culturel.

J.Nd.



MINISTRE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE ET DE L'INTEGRATION REGIONALE
PROJET D'APPUI AUX ACTIVITES ECONOMIQUES INCLUSIVES ET RESILIENTES AU CHANGEMENT CLIMATIQUE
ProClimat Congo
UNITE DE GESTION DU PROJET



Financement : Banque Internationale de Reconstruction pour le Développement (BIRD - 9493-CG et Partenariat Mondial pour les Paysages Durables et Résilients (PROGREEN - C0684-CG))

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT DU SPECIALISTE EN SECURITE ALIMENTAIRE
(Publication du 18 décembre 2023)

1. Contexte

Le Gouvernement du Congo a obtenu de la Banque Internationale de Reconstruction et de Développement (BIRD) un Prêt d'un montant de 70 millions USD et un Don d'un montant de 12 millions USD avec le Partenariat Mondial pour les Paysages Durables et Résilients (PROGREEN), soit un total de 82 millions USD, pour la mise en œuvre du Projet d'appui aux activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique (ProClimat Congo - P 177786). La durée du Projet est de cinq (5) ans. Une partie de ces fonds serviront à effectuer les paiements des services d'un Spécialiste en sécurité alimentaire.

2. Les services au titre de ce contrat sont essentiellement

Le/la Spécialiste en sécurité alimentaire du ProClimat est responsable de la mise en œuvre de toutes les activités du Projet dans le cadre de la Composante 6, de la sous composante 3.4 et au renforcement de la coordination interinstitutionnelle en matière de suivi de la sécurité alimentaire et des risques climatiques de manière faciliter l'émission d'alertes précoces et la prise de mesures suffisamment tôt et à réduire au minimum les coûts des futures crises de sécurité alimentaire. Il travaille en étroite collaboration avec tous les autres membres de l'équipe du Projet (UGP et BSP) ainsi que l'ensemble des partenaires de mise en œuvre. Il est placé sous l'autorité directe du Coordonnateur du Projet à qui il rend compte de ses activités.

3. Le Ministère du Plan de la Statistique et de l'Intégration Régionale (MPSIR) à travers l'Unité de Gestion du Projet d'appui aux activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique (ProClimat Congo), invite les candidats intéressés, éligibles et qualifiés, à présenter leur candidature en vue de la fourniture des services de ce poste.

4. Les dossiers de candidature doivent être constitués comme suit :

- Une lettre de motivation ;
- Un Curriculum vitae (CV) actualisé et indiquant clairement les informations sur les expériences et les compétences en rapport avec la mission (mentionnant les qualifications et expériences pertinentes pour la mission, description des tâches réalisées dans des missions similaires) ;
- Des copies certifiées conformes à l'original des diplômes et certificats ;
- Une copie des contrats ou des attestations de bonne fin pour les prestations antérieures ;
- Les références des anciens employeurs.

NB : seules les missions approuvées (attestées) seront prises en compte dans l'évaluation.

5. Profil du poste

- Le/la Spécialiste en sécurité alimentaire du ProClimat doit avoir :
- avoir un diplôme d'au moins BAC+5 en sciences alimentaires, sciences agronomiques, développement rural, ou équivalent ;
 - avoir une expérience pertinente (au moins 5 ans) des questions de sécurité alimentaire et nutritionnelle et de sécurité sanitaire des aliments,
 - avoir une expérience dans le renforcement des capacités institutionnelles en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle et de sécurité sanitaire des aliments, ainsi que des intervention d'urgence en situation de crise alimentaire ;
 - avoir des aptitudes de travail en équipe, dans un milieu multiculturel et sous pression ;
 - avoir de bonne connaissance de l'outil informatique en général, notamment des outils du Pack Office (Word, Excel, PowerPoint, Outlook) et de l'internet ;
 - avoir une bonne connaissance du suivi des projets de développement et notamment des procédures de la Banque mondiale ou d'autres Partenaires techniques et financiers du Congo ;

- avoir de bonnes connaissances sur la réglementation nationale sur la qualité des aliments, la nutrition et le codex Alimentarius
- avoir une connaissance des logiciels de traitement des données serait un atout.
- avoir une parfaite maîtrise du français et de bonnes compétences en communication écrite et orale ;
- La connaissance d'au moins une langue nationale (Lingala, Munukutuba) constitue un atout.

Les candidatures féminines sont encouragées.

NB : Tous les candidats fonctionnaires doivent noter que dans l'éventualité qu'ils sont retenus, ils ne pourront être recrutés qu'à condition qu'ils puissent prouver et/ ou justifier qu'ils sont soit détachés ou mis en disponibilité par la fonction publique, et s'engagent individuellement dans le cadre de contrats de consultants individuels. Sauf dans le cadre des exceptions prévus par la loi, les candidats ayant déjà été admis à faire valoir leurs droits à la retraite au moment de postuler ne seront pas retenus, conformément à la loi. Ceci vaudra aussi pour les candidats atteignant l'âge de la retraite, soit au moment du recrutement, et/ou avant la fin de la première année du contrat.

6. Durée de la mission

La durée de la mission est de douze (12) mois, renouvelable dans les limites de la durée du projet après évaluation annuelle des performances. Le poste est basé à Brazzaville avec des déplacements fréquents dans les zones d'intervention du projet.

7. Processus de sélection

La sélection du Candidat se fera en accord avec les procédures définies dans le règlement de passation des marchés pour les emprunteurs sollicitant le financement des projets de la Banque mondiale.

Les Candidats seront recrutés sur la base de leurs qualifications académiques, de leurs expériences professionnelles pertinentes et de leurs capacités à réaliser la mission. Le recrutement sera effectué en 2 phases :

- Une phase de présélection des candidats par l'établissement d'une liste restreinte des candidats les plus qualifiés pour la mission au regard de l'analyse des dossiers reçus ;
- Une phase de sélection par un interview de chacun des candidats présélectionnés sur la liste restreinte. Afin de retenir le candidat correspondant le mieux au profil attendu du poste en objet.

Les candidats intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations et prendre connaissance des Termes de Référence (TDRs) du poste à travers l'adresse e-mail suivante : candidatures.proclimat@gmail.com ou à l'adresse mentionnée ci-dessous, aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : du lundi au vendredi de 9h00 à 16h00.

Projet d'appui aux activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique (ProClimat), dans l'enceinte du Projet Agroforesterie Nord Congo (PANC), à Brazzaville, Camp Clairon, Case A2, Avenue Maréchal LYAUT, Centre-Ville, Brazzaville, République du Congo.

8. Dépôt des candidatures

Les dossiers de candidatures devront être envoyés à l'adresse e-mail suivante : candidatures.proclimat@gmail.com au plus tard le 05 janvier 2024 à 14 heures 00. Veuillez préciser en objet le titre du poste et le nom du candidat. Les dossiers remis en retard ne seront pas acceptés.

Fait à Brazzaville, le 14 décembre 2023

Le Coordonnateur
Mexans Sosthène MAYOUKOU

JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DE L'HOMME

La plateforme VBG sensibilise le public

Une conférence-débat sur la connaissance de la Déclaration universelle des droits de l'homme et les pistes menant vers l'autonomisation de la femme a été organisée, le 10 décembre, à l'esplanade de la mairie centrale de Pointe-Noire, à l'occasion de la Journée internationale des droits de l'homme. La modération a été assurée par Bernadette Bephangayahou, présidente de l'organisation non gouvernementale Solidarité, disponibilité et œuvres sociales (Sodios), coordonnatrice de la plateforme Violences ayant pour base le genre (VBG).



Les membres de la plateforme VBG/DR

Tendance Bongat Vouenzolo, procureur de la République près le tribunal administratif de Pointe-Noire, a entretenu l'auditoire sur la Déclaration universelle des droits de l'homme adoptée par l'Assemblée générale des Nations unies, le 10 décembre 1948, à Paris. Un texte qui précise les droits fondamentaux de l'homme. Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits, précise l'article 1 de la Déclaration. Chacun peut se prévaloir de tous les droits et de toutes les libertés sans discrimination aucune, dit l'article 2. La Déclaration universelle des droits de l'homme est le texte fondamental de toutes les dis-

positions constitutionnelles des pays, a-t-elle indiqué. Le Congo en fait partie. Des mécanismes et des institutions de la République sont créés pour la faire respecter, a-t-elle ajouté. En exposant sur l'autonomisation de la femme, Régine Goma, coordinatrice des organisations de la société civile à Pointe-Noire, a dit que l'autonomisation n'est pas seulement économique en permettant à la femme de s'assumer financièrement ou économiquement mais elle est aussi sociale parce que la femme devrait avoir sa place dans les instances dirigeantes du pays, par exemple. Pour elle, le temps où l'on décide à la place de la femme est révolu.

Cette dernière a aussi son mot à dire et c'est en cela qu'elle se fera respecter en privilégiant le dialogue ou la concertation dans sa vie familiale.

La causerie-débat a pris fin par la restitution de Mouemeth Ella Ngono, magistrate, conseillère à la Cour d'appel de Pointe-Noire, des seize jours d'activisme lancés le 25 novembre lors de la Journée internationale de lutte contre les violences ayant pour base le genre. Ainsi, pendant deux semaines, la plateforme VBG a sillonné les quartiers, les mairies d'arrondissements et autres lieux de rassemblement pour sensibiliser aux actions pour la prévention, à la masculinité positive pour l'harmonie des familles, aux réponses aux violences faites à l'égard des femmes et des filles, à l'autonomisation de la femme. La loi Mouebara n° 19-2022, du 4 mai 2022, portant lutte contre les violences faites aux femmes en République du Congo, a ainsi été expliquée au public. En effet, cette loi vise à donner une réponse pluridisciplinaire aux violences faites aux femmes et aux filles (violence conjugale, abus sexuel, harcèlement sexuel, rites dégradants du veuvage, mariage forcé...).

La conjugaison d'efforts par tous est la seule alternative pour prévenir et vaincre le phénomène de violences sur la femme et la fille.

Hervé Brice Mampouya

IN MEMORIAM



17 décembre 1998 - 17 décembre 2023

Il y a 25 ans que Jean Charles Vouama a été rappelé dans la maison de l'Éternel.

Charles Immaculée Vouama remercie tous ceux qui l'ont connu de partager leur espérance en celui qui les rassemble au-delà de la mort.

Vous avez prié et vous nous avez soutenus par des paroles et attentions réconfortantes.

Puisse le Seigneur vous bénir.

COUPE AFRICAINE DE LA CONFÉDÉRATION

Le match de la dernière chance pour les Diablotins

Les Diables noirs vont recevoir, le 20 décembre au stade Alphonse-Massamba-Débat, les Marocains de la Renaissance sportive de Berkane, en match comptant pour la 4e journée de la phase de poules de la Coupe africaine de la Confédération.



Les Diables noirs dos au mur/Adiac

Un match retour de tous les dangers pour le représentant congolais dont le compteur reste bloqué à zéro point après trois défaites d'affilée. Bien que n'ayant pas pris un départ idéal, les Diables noirs ne sont pas encore mathématiquement éliminés. Le nul vierge concédé par le Stade malien, sur le terrain de Sekhukhune d'Afrique du Sud, a fait de telle sorte qu'ils ne soient qu'à quatre points de la deuxième place qualificative pour les quarts de finale. Les Diablotins doivent donc trouver la bonne formule pour l'emporter à tout prix et se donner les moyens de jouer leurs chances à fond afin d'inverser la tendance. Devant le leader du groupe D, la tâche ne sera pas facile. Déjà au match aller, les Marocains l'avaient emporté sur un score de 2-0. A Brazzaville, ils vont élever leur niveau de jeu, sachant n'être qu'à un point d'une qualification pour la première étape des matches à élimination directe. La RS Berkane est une équipe qui sait voyager. Elle l'a encore prouvé lors de la deuxième journée, en allant s'imposer à Bamako devant le Stade malien, 2-1.

Les Diables noirs, quant à eux, restent sur une défaite à domicile, 1-3, face au Stade malien. Le bilan de la première phase de la compétition est de trois défaites, sept buts encaissés contre deux marqués. Ce qui ne plaide pas en leur faveur. Il faut faire preuve de beaucoup de courage et de volonté pour redresser la barre. Un sursaut d'orgueil est donc attendu car même le match nul ne sera pas à leur avantage.

James Golden Eloué

PRIX DÉCOUVERTES RFI

La Congolaise Jessy B lauréate 2023

La rappeuse congolaise a été choisie par un jury de professionnels sous la direction du rappeur français, Black M. Elle succède à la Malienne Black AD.

Jessica Diatsona Biggerman alias Jessy B, 21 ans, a entamé sa carrière en 2019 et est d'ores et déjà un phénomène en Afrique centrale, multi récompensée et louée pour son talent multiforme. C'est son père rappeur, le DJ King Biggerman, qui l'a initiée très tôt à la musique. Dès 5 ans, elle l'accompagne dans ses tournées, en coulisse et parfois même sur scène. A 17 ans, elle commence sa carrière en signant sur le label ColorOptic Studios de Brazzaville. Son premier titre Joli bébé lui vaut un début de notoriété, confortée par un prix aux «Scènes Tremplin Mboté HipHop», en 2019. L'année suivante, elle est élue révélation féminine au Brazza Best Awards. Viennent ensuite les freestyles intitulés «PRC». Des titres comme Je m'en fous, Ouais je le sais, Ca va aller, Moi aussi, Avec toi, Ne doute pas. Elle est rapidement repérée par le public congolais mais aussi à travers l'Afrique centrale et dans la diaspora.

Son talent attire aussi les regards des rappeurs francophones, dont celui de Booba qui ne cache pas son admiration pour sa voix puissante et lourde, son flow puissant et ses textes taillés au couteau. Jessy B devient en quelques années la voix du rap féminin congolais. Sur scène, son charisme et son sens de la chorégraphie font merveille. La Congolaise hypnotise son public. Derrière elle, son père est devenu l'arrangeur de ses titres et le manager de sa carrière. Une affaire de famille, de transmission entre elle et son complice de toujours, avec qui elle compte fêter aujourd'hui son prix. Nouveau jalon d'une carrière qui s'annonce aussi percutante que ses chansons.

Black M, le président du jury, tout en saluant le niveau des autres candidats, a expliqué que son choix s'était tout naturellement porté vers la rappeuse congolaise. «Dès qu'on la regarde, qu'on entend sa voix, elle nous hypnotise. Elle est très charismatique», a-t-il assuré, l'invitant à tourner un featuring avec lui, lors d'une prochaine venue au Congo. «Ne lâche rien, tu es trop forte!», l'a-t-il encouragé.

Jessy B et le président du jury Black M seront ce 13 décembre dans l'émission «Couleurs Tropicales» sur RFI. Jessy B, lauréate du Prix Découvertes RFI 2023 - RFI Musique

D'après RFI

GRANDE SOCIÉTÉ DE LA PLACE

RECHERCHE UN TECHNICIEN SPÉCIALISÉ EN ÉLECTRO-MÉCANIQUE

-BAC+5 SOUHAITE

-5ANS EXPERIENCE SOUHAITEE

-UNE FORMATION OU EXPERIENCE

-DANS LE DOMAINE DES COMPRESSEURS SERAIT UN ATOUT

DEPÔT DES DOSSIERS LES DEPECHE DE BRAZZAVILLE.

Contact : 06920 22 22

MARCHÉ DES CÉRÉALES

La Russie et ses potentialités agroindustrielles

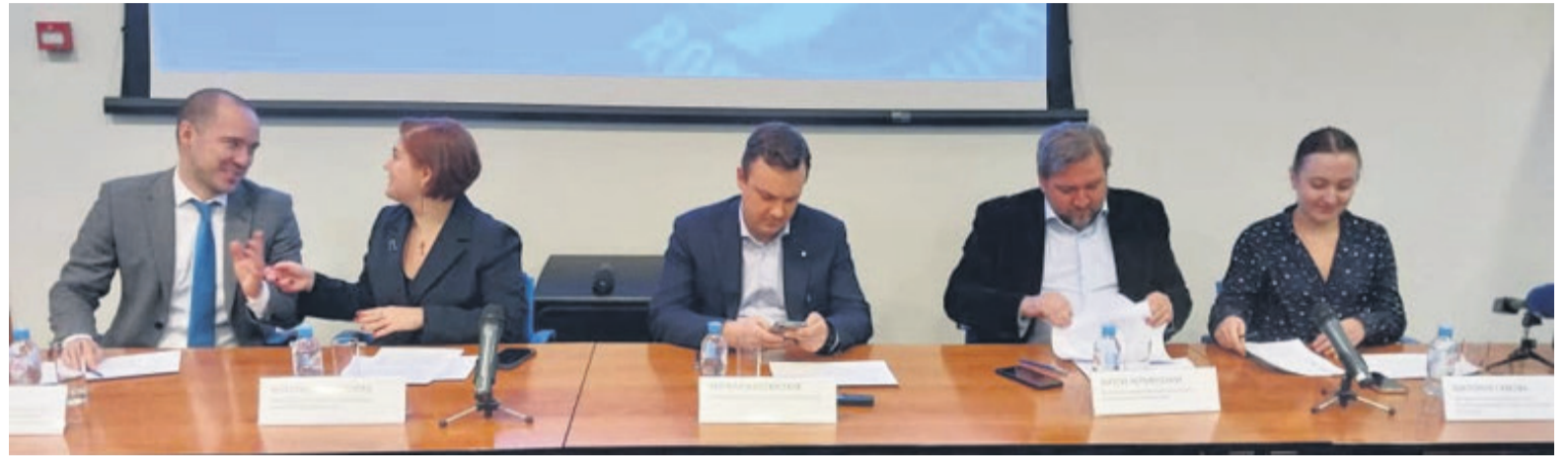
Un fort taux de croissance agricole doublé d'une maîtrise de la chaîne de production des équipements spécialisés, sous sanctions, la Russie adapte son économie à un environnement international complexe. Et reste préoccupée par l'absence de compromis sur la question de l'approvisionnement du marché mondial des céréales, primordiale à ses yeux, pour surmonter le défi de la sécurité alimentaire.

A un groupe de médias africains et du Proche-Orient (1) qu'elles ont associé aux journées « portes ouvertes » des entreprises de pointe de leur pays en matière de fourniture de services, de recherche et développement, les équipes russes ont voulu partager l'expérience qui en fait dans ce domaine un acteur important sur l'échiquier international. La série de visites organisées du 11 au 15 décembre dans les villes de Moscou, Saint-Petersbourg et Novorossiysk, avec une escale à Sochi, a consisté à montrer l'intérêt de ce pays dans la diversification de ses partenaires.

Le 11 décembre, dans une capitale russe battue par un hiver grêlant, le bal est ouvert par une demi-douzaine d'experts dont Anastasia Likhacheva, doyenne de la Faculté d'économie et de politique de l'Université nationale de recherche, et Anton Chermensky, chef du département de la politique d'information de Rossotrudnitchestvo. Ils admettent d'entrée de jeu faire leurs premiers pas dans la mission d'exposer sur les atouts de leur pays dans un cadre interactif, et promettent de ne pas en rester là. En dépit de cet aveu de politesse, les chiffres qu'ils dévoilent apportent l'explication : la part de la Fédération de Russie dans la fourniture des céréales à l'échelle mondiale est de 20 à 30%. Cette année, la production des céréales est en hausse de 2,5% portant le disponible à l'exportation des milliers de tonnes supplémentaires.

Équilibrer les intérêts des Etats

Une offre exceptionnelle autant que l'est, confessent-ils, la demande exprimée par plus de vingt pays, dont pour le compte de l'Afrique le Burkina Faso, le Zimbabwe, le Mali, la Centrafrique et l'Erythrée, concernés par la livraison en cours de plus de 200 000 tonnes de céréales. Pour les orateurs, l'absence de convergence de vues entre les pays constitue un obstacle majeur à la régulation du marché des approvisionnements. « En 2022, le monde a produit 2% de produits en plus, mais il



Les experts lors de la réunion avec les journalistes/Adiac

ya 10% de personnes affamées en plus », regrette l'universitaire, pour qui il est fondamental de « trouver un équilibre entre les intérêts des Etats, de la société et des entreprises ».

Tous répètent en chœur que l'Afrique est une région « clé » et devrait profiter des opportunités présentes dans plusieurs domaines. La sécurité alimentaire, notent-ils, est « un sujet vaste ; elle concerne aussi la formation des cadres, la construction des infrastructures, l'adoption des politiques communes de développement », plaident-ils.

Des partenariats fiables

Convaincue que beaucoup produire est synonyme de vendre davantage, la Russie, dont l'accès au marché occidental est entravé par les sanctions prononcées à son égard en rapport avec la guerre en Ukraine, explore d'autres débouchés. Considérant comme « stables » ses liens avec les pays de la CEI (Communauté des Etats indépendants), elle mise aussi sur ses partenaires de la plateforme BRICS+, consolide ses relations avec les pays arabes et considère l'Afrique comme ce marché en devenir dans lequel elle entend s'investir à fond. Au continent de savoir comment s'y prendre en privilégiant la politique du « gagnant-gagnant ». Coordinatrice de la direction de l'exploitation des machines spécialisées, Viktoria Ga-

moza explique, par ailleurs, qu'après le départ des entreprises étrangères, l'industrie nationale a réalisé des progrès en termes d'innovation et de standardisation de ses produits. Elle loue en passant les échanges en augmentation avec plusieurs pays africains parmi lesquels l'Égypte, l'Éthiopie, le Maroc, l'Angola, l'Algérie, l'Afrique du Sud.

L'outil de production

A l'entrée de l'usine de fabrication des machines agricoles de Saint-Petersbourg, la deuxième ville de Russie, trône un char posé sur un socle. « Un symbole célébrant les soldats qui se sont dévoués pour la patrie », assure Olga Titova, notre interprète à l'accent éprouvé. Fondée il y a deux-cents ans, Petersburg Tractor Plant était à l'origine un fournisseur de canons à l'usage des forces armées du pays. Depuis, elle a fait sa mue et son directeur de la formation, qui ne souhaite pas commenter le volet matériel militaire de sa société (qu'elle n'a peut-être pas abandonné), en est fier.

En 2022, explique Alexandre Sokolov, « l'usine a sorti de ses ateliers 4300 tracteurs et Caterpillar destinés au marché intérieur et à l'export ». Il évoque le départ d'un partenaire européen, Mercedes, et son remplacement par un autre « étranger » qui travaille en symbiose avec deux partenaires russes. Soixante-dix-sept concessionnaires à travers le monde, ajoute-t-il,

pour l'achat de ces équipements avec service après-vente. Quand on lui demande l'effet des sanctions contre Petersburg Tractor Plant, il explique qu'elles n'ont pas empêché son entreprise de progresser. Même sérénité chez l'opérateur Taurus-Phoenix, une usine de fabrication des intrants agricoles de tous types et de packaging ; et auparavant à Moscou dans la vaste enceinte du centre de Skolskovo, encore appelé « la Silicon Valley russe » où opèrent des équipes de recherche et développement en sciences et technologies. Lancé en 2009, il est considéré comme le principal parc d'innovations du pays.

A Novorossiysk, ville portuaire en mer noire, plus de 2 800 km à l'Est de Moscou, se trouve le point de dispatching des fameuses céréales produites dans le pays. Construite en 1893 sur une surface de 14,5 ha, la capacité de stockage de la société des céréales unie de Russie est d'environ 250 000 tonnes. A partir de cette plaque tournante gigantesque, les navires chargés du produit prennent la direction des pays d'Europe, d'Asie, du Moyen-Orient et d'Afrique, commente Evgueny Sutchenko, le directeur général adjoint de l'entreprise spécialisée dans la prestation de service.

Quel message ?

En dépit d'un contexte international marqué par l'apparition de nouveaux

murs dans les relations internationales, son isolement sur la scène occidentale incite Moscou à explorer de nouvelles opportunités de partenariats. En comptant pour cela sur sa propre expertise, et sur ce que l'on appelle ici les pays « amis », expression qui revient dans le langage des officiels russes pour les distinguer de ceux qui ne le sont pas ou plus pour diverses raisons. Sa position stratégique, sa place de tête sur le marché mondial des céréales, ses nombreuses ressources et sa résilience en font un acteur majeur dans la perspective d'un éventuel dialogue avec les parties impliquées en Ukraine quand les esprits se seront calmés et les évidences constatées.

Même si donc le pays de Vladimir Poutine paraît mieux surmonter les conséquences des sanctions déclenchées par l'Occident suite à son opération militaire spéciale aux conséquences multiples, il ne verrait pas d'un mauvais œil le tassement des rivalités avec ses voisins européens. Il est vrai que le statu quo actuel n'arrange ni les affaires du monde ni celles des parties belligérantes. Quand bien même, et c'est aussi cela le cours des choses, à terme les uns et les autres entendent dire que le terrain pourrait dicter tout. Sans savoir exactement quand?

Gankama N'Siah

(1) Égypte, Maroc, Congo, Éthiopie, Tanzanie, Turquie, Kirghizstan, Liban, Jordanie, Syrie.

RÉFLEXION

Tout bien considéré ...

Si il est malheureusement vrai qu'en dépit des nobles discours tenus par les dirigeants du monde entier rien de concret ne sortira de la COP 28 qui s'achèvera prochainement à Dubaï, il l'est tout autant sinon même plus que la communauté mondiale dans son ensemble a pris la juste mesure des dangers mortels que font courir à l'espèce humaine la suractivité industrielle, la dégradation de l'environnement, la hausse des températures, bref les multiples atteintes portées à la nature qui nous entoure.

Ce à quoi nous assistons, en effet, dans le moment présent, est bien la mobilisation de la population sur les cinq continents que compte le globe terrestre. Une mobilisation d'autant plus forte et d'autant moins contournable que les nouvelles technologies

de la communication se multiplient et s'accroissent à un rythme jamais vécu, ce qui efface le temps et l'espace mais donne de ce fait aux innombrables réseaux sociaux quadrillant la planète une influence que les dirigeants et la classe politique dans son ensemble ne peuvent plus ignorer ou sous-estimer au risque de se trouver confrontés à des crises politiques qu'ils seront incapables de gérer.

Alors que jusqu'à présent les opinions publiques ne se préoccupaient guère de faire pression sur les gouvernants afin de les contraindre à agir contre le dérèglement climatique, il devient évident qu'elles commencent à se mobiliser de mille et une façons, avec les inévitables conséquences politiques que cet éveil aura. Ceci parce que les effets

catastrophiques de la dégradation de l'environnement commencent à frapper les simples citoyens partout où ils vivent avec les terribles menaces que font désormais peser sur l'humanité la hausse brutale des températures, la montée irrésistible du niveau des océans, la fonte accélérée des neiges sur les pôles et les glaciers, l'aggravation de la sécheresse dans des zones géographiques de plus en plus nombreuses, bref la multiplication des risques vitaux pour tous les peuples.

Si l'on peut être certain que rien de sérieux ne sortira de la vingt-huitième conférence sur le climat comme nous l'avons écrit ici même à maintes reprises, on peut l'être plus encore que la classe politique mondiale va se mobiliser sérieusement en raison de l'influence grandissante

des défenseurs de la nature. Autrement dit, que les dirigeants des grandes nations industrielles vont être obligés de cesser de parler pour ne rien dire et devront s'engager dans la mise en place des actions concrètes qui permettront de lutter efficacement contre le dérèglement climatique.

Affaire à suivre de très près : d'abord parce qu'elle débouchera inévitablement un jour prochain sur la mise en place de mesures efficaces pour la protection de l'environnement ; ensuite parce qu'elle provoquera très probablement de graves crises politiques au sein des grandes puissances dont les dirigeants se sont montrés jusqu'à présent incapables d'agir dans le bon sens.

Jean-Paul Pigasse